

N°2
NOV.

2010

REVUE
THÉORIQUE
MENSUELLE
DU PCF

P.23 NOTES

L'ENJEU CULTUREL
ET LE PROJET

Par ALAIN HAYOT

P.30 COMMUNISME
EN QUESTION

ACCÉLÉRATION
SOCIALE ET/OU
PÉTRIFICATION
DE LA SOCIÉTÉ

Par HARMUT ROSA

P.32 SCIENCES

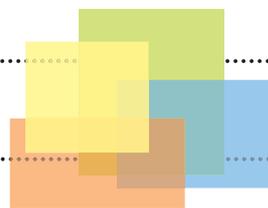
NANOTECHNOLOGIES :
CAUCHEMAR DE LA
TECHNO-SCIENCE
OU ESPOIR POUR
L'HUMANITÉ ?

Par GÉRARD CHOUTEAU

LA REVUE DU
PROJET

► P.6 LE DOSSIER

LES SERVICES
PUBLICS



Merci à toutes et à tous

Le premier numéro de la *Revue du Projet* a fort heureusement suscité nombre de remarques de votre part, des félicitations, bien sûr ! des déceptions également... Nous vous invitons à continuer à participer activement à la réussite de cette nouvelle publication en nous écrivant à projet@pcf.fr. Certains nous interrogent sur la possibilité de pouvoir disposer d'une version papier. Cette perspective, légitime, est en réflexion, avec la volonté d'intégrer enjeux économiques et écologiques. Nous invitons cependant chacune et chacun à solliciter les sections et les fédérations pour répondre à cette demande.

Cette revue est d'abord un outil militant. Elle doit s'améliorer encore, cela dépend de nous tous.

Pour la recevoir par mail écrivez à projet@pcf.fr

Je pense que nous devons présenter un projet pour le moins transversal : celui d'une VI^e République ! Pour contrer les dégâts de la réforme des collectivités territoriales et répondre en même temps à l'urgence d'une vraie démocratie ! Dans ce projet de VI^e République, il faut mettre en avant le principe électoral de la proportionnelle à toutes les élections, ainsi que le principe de la participation des citoyens non pas dans les lieux de consultation, mais surtout dans les lieux de décision, cela afin d'éviter de donner trop de pouvoir aux seuls élus ou pire encore à la "bureaucratie"... Quelques idées comme ça à vif sur lesquelles j'aimerais bien que l'on affine collectivement la réflexion...■

ANAÏS RODRIGUEZ, CONTRIBUTION D'UNE MILITANTE ET CONSEILLÈRE MUNICIPALE, HAUTE-GARONNE

J'ai découvert avec régal la Revue du projet. Il y avait longtemps que je ne m'étais pas enthousiasmé. C'est un excellent outil de travail.

PATRICK KACZMAREK, SOMME

2

Très déçu de ce premier numéro un peu fourre-tout et beaucoup trop dense pour organiser un débat en section. Prendre le thème de l'insécurité comme premier sujet de réflexion m'interpelle. Je propose de revenir à un document plus court et de cibler plus clairement les idées à débattre. ■ **CORDIALEMENT, JOËL GOUBERT**

SOMMAIRE

4 FORUM DES LECTEURS/LECTRICES

6-17 LE DOSSIER LES SERVICES PUBLICS

Danièle Lebail Les services publics, pilier d'une société nouvelle

Anicet Le Pors

Une histoire, une théorie, un avenir

Paul Boccara

Une nouvelle civilisation, un bien commun

Geneviève Azam

Services publics et enjeux écologiques

Jean-Michel Gaveau

De l'efficacité du service public

André Brunstein

L'eau au 21^e siècle : un défi à relever

Gérard Piel

Des transports publics pour une autre mobilité

Claude Chavrot

Quelle prise en charge de la dépendance ?

Michel Rizzi

Pour une nouvelle entreprise publique

Jean-Michel Drevon

Les états généraux du Service public

Denis Durand Un autre crédit est possible

Stéphane Bonnery Accroître le pouvoir de penser

Catherine Mills Sécuriser l'emploi et la formation

18 COMBAT D'IDÉES

Gérard Sreiff Un nouvel espace critique

SONDAGES : La banalisation du FN

21-24 NOTES DE SECTEURS

Jacques Fath Bamako 2010

Jean-Luc Gibelin Une campagne pour la santé

Nicolas Bonnet Sport bizness ou sport émancipation, que voulons-nous ?

Alain Hayot L'enjeu culturel et le Projet

25 REVUE DES MÉDIAS

Alain Vermeersch, Le retour du social

27 CRITIQUES

Coordonnées par **Marine Roussillon**

29 AGENDA APPEL À COMPÉTENCES

30 COMMUNISME EN QUESTION

Harmut Rosa, Accélération sociale ou pétrification de la société
(extrait de son ouvrage : *Accélération*)

32 SCIENCES

Gérard Chouteau Nanotechnologies : cauchemar de la techno-science ou espoir pour l'humanité

34 CONTACTS / RESPONSABLES DES SECTEURS

LE CIRQUE ET L'AGORA

Nous avons reçu du courrier. Beaucoup. Tantôt enthousiaste, souvent très critique. Presque acerbe, parfois. Nous avons lu chaque mail que vous avez bien voulu nous envoyer. A nos yeux, ces courriers sont un témoignage précieux : celui d'un désir, d'une volonté que cette *Revue du Projet* existe. La critique la plus juste à nos yeux tient dans ces mots simples : sommes-nous à la hauteur de ce que nous avons annoncé : est-ce vraiment une "*Revue du Projet*" ? Pas encore. Vous avez raison. Ce n'est pour le moment qu'un désordre de volonté. Nous n'avons pas encore trouvé le Nord. Mais nous n'avons pas non plus trouvé d'autres méthodes que de marcher et marcher encore jusqu'à sortir de la forêt, selon le mot de René Descartes. Alors continuons à marcher. Et le temps fera son œuvre. Aussi rapidement que possible, nous l'espérons.

A l'heure de ce rendez-vous mensuel, je veux vous entretenir quelques instants de la situation à droite et de ses conséquences. Ma thèse est que la droite, plus largement les forces dominantes sont entrées dans une posture « d'ancien régime ». Au fond, ils sont arrivés au point de conclusion que la défense de leurs intérêts essentiels ne passe plus nécessairement par les Etats nationaux et les processus démocratiques. Ainsi, les classes dominantes envoient leurs enfants à HEC et non plus à Science Po. L'OMC, les

banques, les multinationales, les institutions régionales sont les lieux du pouvoir et de la régulation.

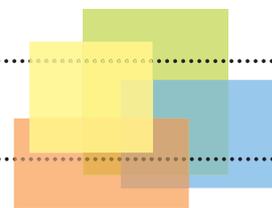
Ce que je dis n'est pas nouveau. Les conséquences non plus. Du point de vue matériel, s'ensuit une dégradation continue des principaux services collectifs et leur réorganisation dans une optique mercantile. L'école n'échappe pas à cette règle : le système éducatif, au sens global, public et privé, est réorganisé avec comme seule ligne de fuite la rentabilité immédiate. D'un point de vue idéologique, les conséquences sont aussi simples à analyser : le populisme, c'est-à-dire la dégradation continue des conditions du débat démocratique, l'abaissement de la politique devient une nécessité absolue. La mise en scène du débat public comme arène d'un affrontement aussi violent que stérile est au bout du chemin. La société est priée de se fragmenter, de « s'émotionnaliser », la colère, l'envie, la détestation, les passions prennent le pas sur la raison. Et le tour est joué, l'essentiel a disparu. Et cet essentiel, c'est la capacité du peuple à délibérer. Le cirque a remplacé l'agora.

Ces quelques réflexions ne sont pas tournées vers l'actualité. Elles sont tournées vers l'avenir et vers notre union. En effet, cet état dégradé du débat public est le témoignage du besoin d'aller au fond sur les problèmes contemporains. Le peuple vit l'alternance depuis deux décennies et constate l'absence d'alternance économique. Notre peuple vit le

développement des médias, nouveaux et anciens, leur fragmentation, et constate son exclusion de l'espace médiatique. Notre peuple vit le développement, privé et public, d'offres multiples de formation initiale et continue et pourtant constate son exclusion durable d'un système éducatif performant.

Chacune de ces questions comme toutes les autres posent au cœur le problème de la démocratie. Je veux attirer votre attention sur un sondage à paraître dans *l'Humanité-Dimanche* du jeudi 4 novembre. Que l'on me pardonne de céder aux charmes de la démocratie d'opinion mais ce sondage manifeste un mouvement profond du peuple français. Au fond, plus de vingt ans après la chute du mur, nos concitoyens regardent tranquillement le mur de l'argent et constate que celui-ci n'est toujours pas tombé... Et le droit populaire à la critique du capitalisme reprend ses droits avec simplicité dans les consciences. Tout y passe : riches, salaires, immobilier, services publics. Tout y passe et surtout l'essentiel : ce vieux peuple est décidément impossible à normaliser et attend des réponses claires à la crise du capitalisme. Ce sondage, comme beaucoup d'autres, révèle en filigrane une idée simple : nous avons changé de période historique. Nous ne sommes plus au temps de l'hégémonie idéologique du capitalisme, nous sommes au temps du doute profond et à la recherche de réponses nouvelles.

Au mois prochain.



LE TITRE « PROJET » EST À LUI SEUL UN DÉFI QUANT AU RÔLE ET AU CONTENU DE CETTE REVUE

Est-ce du communisme et du capitalisme dont on veut parler ou plus modestement du programme politique ? Est-ce de la marche de l'Humanité, des évolutions du monde, de leurs mécanismes ou plus modestement des mesures à faire valoir, à proposer aux salariés et aux citoyens dans la période ? S'agit-il de faire uniquement de la « théorie » ou seulement d'élaborer des propositions programmatiques ? Y aura-t-il de la place pour l'analyse des expériences militantes et de luttes, sur la stratégie et l'organisation de l'outil communiste ? L'un des défis de la revue sera certainement d'articuler tout cela en restant accessible aux militants sans jamais cesser d'être exigeant quant au contenu. La revue devrait me sembler-t-il, donner de la profondeur à la réflexion théorique des communistes, mettre en perspective les propositions communistes au regard de la marche du monde, aider à l'élaboration d'un regard critique sur les stratégies et propositions des autres forces politiques, donner à voir sur la portée de l'engagement militant, du mouvement social, de l'organisation et de la stratégie du Parti et enfin et peut-être surtout de cerner les clés que recèle le concret pour transformer l'évolution de la société. Par rapport à ce dernier point, une rubrique sur la science est une excellente chose. Elle mériterait plus de place pour permettre une véritable vulgarisation des perspectives offertes par ce qui se joue dans ce secteur(...) Encore faut-il que le dossier ne soit pas juxtaposition de problématiques ou de points de vue comme j'ai perçu celui sur la « sécurité ». Nous avons besoin de cohérence face à celle du Capital. La solution pour maintenir une multiplicité des points d'entrée est peut-être possible à travers une « table ronde-interview » qui peut amener les intervenants à raccorder par l'échange leurs angles de vue. Cela libérerait d'ailleurs de la place pour d'autres articles de la dimension de celui de L. Bonelli. ■

FRANCIS VELAIN, 92 – COLOMBES

Je viens de lire le premier numéro de la *Revue du projet*. Bravo pour ce travail essentiel afin de convaincre autour de nous sur un sujet aussi sensible que celui de la sécurité. Clair, agréable à lire... Vivement le suivant ! **PASCAL ARROS, LYON**

« Une très bonne initiative. Peut être les prémices d'un véritable retour à la notion du PCF "intellectuel collectif". (sans doute la nostalgie de la "Nouvelle Critique", des "Cahiers du Communisme" et de "France Nouvelle"). Je compte faire suivre à des camarades qui ont quitté le Parti ou qui en sont proches. ■ **MICHEL WENIG, CELLULE D. FÉRY - VILLEGRESNES**

Je viens de prendre connaissance du contenu de ce 1^{er} numéro. Il répond aux attentes de chacun. Cette initiative de faire paraître un tel document est à saluer. ■

JEAN GARDETTE

Elu dans une commune à risques majeurs - Seveso - crues de la rivière ou du Rhône - je suis intéressé par ce premier dossier sur la sécurité. Nous sommes en révision du POS vers PLU. ■ **FERNAND FRANCÈS, MAIRE-ADJOINT PCF**

Plusieurs articles survolés m'ont paru très intéressants, à voir de plus près. Cette revue me paraît nécessaire s'il s'agit réellement de donner la parole aux adhérents, même s'il fallait critiquer leurs propos. Mais j'espère que la suite diffèrera du premier et seul numéro de la Revue semblable qui était parue sous la responsabilité de Marie-Pierre Vieu en novembre 2002... ■ **EDOUARD HESSER 92130 VÉTÉRAN (1948)**

Je regrette, mais je ne pense pas que le premier sujet traité par cette revue corresponde vraiment à l'objectif qui était fixé. Je croyais qu'il s'agissait de définir un projet politique pour le PCF, pas de formuler un programme électoral ! Lequel doit, selon moi, rester de la compétence du Front de Gauche. L'insécurité est, certes, un problème, mais c'est insoluble dans le cadre du capitalisme. D'ailleurs aucun pays capitaliste ne l'a résolu ! Tout au plus l'a-t-on, parfois, circonscrit. Aussi je pense que le nouveau projet communiste doit, d'abord et avant tout, critiquer le capitalisme, montrer ses limites qui sont largement atteintes en France comme en occident, définir une voie pour le dépasser définitivement et, repositionner idéologiquement le parti communiste pour attendre cet objectif. Le militant du 21^e siècle a besoin du Manifeste de 1848, mais aussi du savoir qui s'est accumulé depuis, avec les ajustements qu'il convient d'adopter au regard de l'expérience des trois demi siècles passés depuis. C'était dans ce cadre que j'attendais la *Revue du Projet*, pas pour proposer, in fine, un autre « Changer de Cap » ! ■

C.N. (46400)

« Remarquable ! Prochaines rubriques : réseau entreprises ; bataille médias, propositions PCF ». **JEAN-FRANÇOIS TÉALDI**

La *Revue du Projet*. Quel beau titre, et combien d'espoirs il soulève. Aussi ce n'est peut être pas étonnant que ce premier numéro suscite en moi autant d'intérêt que de déceptions. La déception majeure, c'est qu'on n'y aborde justement pas la question du projet. Pourtant, de programmes en tentatives de projets, les congrès successifs du PCF n'ont pas cessé de se casser les dents sur cette question. N'est-il pas temps de l'aborder de front et de chercher, par exemple, les causes des échecs successifs à formuler un projet reconnu comme tel ? J'en donnerai un seul exemple, car la loi du genre de ces interventions est qu'elles doivent être brèves, ce qui est difficile sur ce type de question. Dans son éditorial, Patrice

Bessac écrit « *Socialisme ou barbarie, cette alternative est probablement plus que jamais aujourd'hui au bout de cette tentative de penser l'avenir* ». Mais précisément « socialisme » n'est il pas au cœur du débat sur le projet ? Le débat ne porte-t-il pas en grande partie sur « socialisme ou communisme » ?

Socialisme, c'est à dire la primauté à l'État, la prise de pouvoir (démocratique) comme condition préalable si non suffisante au changement de société, versus Communisme, processus de transformations de la société, dans lequel la prise du pouvoir est un des éléments d'un faisceau de transformations, et pas obligatoirement le premier ? De cette primauté, de ce choix pour l'avenir, découle à mon sens tout le

projet, et faire l'économie de cette discussion, choisir sans débat l'une ou l'autre option, ou ne pas choisir et rester dans le vague, est, à coup sûr l'un des ingrédients de l'échec de toute tentative de faire un projet. Évidemment, ce débat sera long et c'est précisément l'intérêt d'une revue de pouvoir se donner le temps d'en faire le tour. Il me semble que ce devrait être l'un au moins des objectifs de cette revue, qui devrait y consacrer une rubrique tous les mois, afin de confronter les positions sur cette question, et d'aller au fond de toutes les questions que soulèvent chacune des deux options. Dépasser cette contradiction sera, je pense, une étape importante pour permettre de dépasser le capitalisme. ■ **JANINE GUESPIN**

Salut je suis un **camarade de la Somme (Santerre)** je trouve ce forum pas mal. Depuis le mois de juin 2010, nous avons mis en place un comité des privé(e)s d'emploi et travailleurs précaires à la CGT UD-Amiens. Tous les trimestres, nous avons une commission paritaire avec la directrice territoriale du pôle-emploi. Si certains camarades sont intéressés par cette action, je peux leur en faire part afin de l'étendre sur tout le territoire. ■

SALUT FRATERNEL ! Les copains de Mézières

Bienvenue, félicitation ! A l'heure d'internet, il nous manquait cette revue ! Bien dommage pour notre journal l'humanité, mais parfois, certains petits salaires n'ont pas les moyens d'acheter la presse, et même si nous pouvons nous rendre sur le site de l'Humanité, une revue supplémentaire que nous pourrions partager avec nos amis du net (ce qui permet d'évoquer nos idées et notre but politique), était devenue nécessaire ! Voilà, c'est chose faite ! je partage dès maintenant ce lien avec mes contacts ! Longue vie à La Revue ! ■ **ANNE BUQUET**

Je viens de me pencher sur la revue *Projet* que j'ai reçu sur internet. Doit-on la comprendre comme une adaptation moderne de "feu" *Les Cahiers du communisme* ? Elle a le mérite de mettre sur la table un certain nombre de questions sensibles liées à la situation actuelle dans un cadre moderne et bien rythmé. Elle n'a qu'un seul "défaut" majeur. Elle vient de sortir du chapeau. Alors il faut qu'elle se confronte à tous les communistes, horizontalement, verticalement, en biais, enfin comme on veut selon les contextes. Dans ce cadre, il serait bon de créer (à moins que je ne l'ai pas compris si elle est prévue) une possibilité de réactivité par internet en rapport avec ceux qui, aujourd'hui, ne communiquent plus que par ce biais sans oublier les autres, en boule de neige, voire en avalanche. L'intellectuel collectif que nous recherchons aujourd'hui ne s'arrête pas, même si l'apport de Bourdieu et de quelques autres est très utile, à l'étalage de la réflexion de tous ceux qui ont l'habitude des plateaux de confrontation médiatique. Notre défi, c'est bien de sortir du bois, donc de nous confronter aux réalités diverses d'une société dans laquelle la prise de parole, en introduction comme en conclusion, est encore trop bouclée par un encadrement médiatique professionnel structuré et faussement rassurant, surtout quand, après avoir écouté de beaux principes de réflexion on se retrouve confronté à la dure réalité de l'environnement quotidien savamment encadrée par les gendarmes de l'idéologie dominante.(...) Autre question. Quid des relations avec *l'Humanité*, qui est aussi un lieu très dynamique d'échanges, irremplaçable à son niveau, même si cela coûte si cher d'exister dans la cage aux lions de la presse nationale ? Fraternellement. ■

NICOLAS LANGLOIS,
SECRÉTAIRE DE SECTION DIEPPE (76)

Pages réalisées par **CÉCILE JACQUET**

Édito

PAR **DANIÈLE LEBAIL*****LES SERVICES PUBLICS,
PILIER D'UNE SOCIÉTÉ NOUVELLE**

Il n'est pas anodin que le deuxième grand dossier discuté et mis en débat dans la *Revue du Projet* porte sur l'enjeu du service public. En effet dans un moment de crise profonde où se développent précarité, insécurité, inégalité mais aussi dans un moment de révolte où monte l'exigence d'une culture de partage, de justice et de solidarité, la question des services publics resurgit au cœur des débats comme une réponse incontournable structurante d'une nouvelle société.

Il faut inverser la machine capitaliste qui, depuis des décennies, au nom d'une concurrence libre et non faussée, sur l'autel de la libéralisation a donné aux prédateurs financiers des pans entiers de nos services : offensive contre les entreprises de service public, contre les systèmes publics, contre les services de proximité avec la réforme territoriale et la RGPP (Révision générale des politiques publiques) laissant sur le carreau les hommes et la planète.

Dans ce monde en mouvement, où les questions posées s'aiguisent, il nous faut donc être offensif et concrétiser l'ambition portée d'un grand service public.

Qui dit service public doit définir quel nouveau modèle d'entreprise publique nous voulons avec quels critères de gestion démocratique et quels personnels avec quel statut.

Qui dit service public doit déterminer quels sont les champs nouveaux que nous devons extraire de la sphère marchande.

Qui dit service public doit exiger des financements nouveaux et une réforme fiscale.

Qui dit service public doit réfléchir à quels services publics Européens et mondiaux. Qui dit service public nous impose de donner à voir quelle responsabilité publique nationale sur les biens et les services.

C'est donc l'objectif de ce dossier d'affiner le débat pour des propositions qui seront le pilier d'une société nouvelle solidaire, démocratique qui place la satisfaction des besoins humains et le respect de notre planète au cœur des choix politiques des années à venir. ■

* **Danièle Lebail** est responsable nationale Services Publics et solidarités du PCF

UNE HISTOIRE, UNE THÉORIE, UN AVENIR

La conception française du service public est l'aboutissement d'une longue histoire. C'est à cette histoire, à la démarche de rationalisation et à l'éthique dans la conduite des politiques publiques que s'oppose le sarkozysme. Mais s'ouvre ainsi, pour le peuple français, une stratégie de reconquête de son histoire, de la démarche scientifique et de la morale républicaine.

PAR **ANICET LE PORS***

Lorsque Philippe le Bel décide à la fin du XIII^e siècle la création du Conseil d'État du Roi, il entend par là signifier que les affaires contentieuses concernant le royaume ne peuvent être traitées par les juridictions ordinaires car elles relèvent du « bien commun » ; il opère ainsi une distinction franche

public-privé qui participe toujours de notre identité nationale. Au cours des siècles suivants, la monarchie se dotera dans le même esprit, d'une administration fortement structurée. Les intendants (préfigurant les grands corps) apparaissent dès le XV^e, les ingénieurs des Ponts et Chaussées au XVII^e siècle. La Révolution française accentuera la dichotomie en faisant interdiction aux

Au nom de la concurrence et de la compétition mondiale la droite et le Medef s'acharnent à livrer au marché les services publics et les entreprises nationales.

La reconquête de leur maîtrise publique est ainsi d'une brûlante actualité.

Les auteurs qui ont collaboré à ce dossier rappellent que la notion de service public s'est constituée au carrefour de valeurs fondamentales et qu'il faut aller plus loin vers la construction de services publics étendus et démocratisés.

Associer l'exigence de l'utilité sociale à celle de l'efficacité économique, pour répondre aux besoins de notre époque, constitue alors la pierre angulaire du nouveau mode de développement que nous mettons en débat.

Parlements d'intervenir en politique et en posant des principes fondateurs. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 mentionne dès son article 1^{er} l'« utilité commune » et la « nécessité publique » en son article 17 ; la II^e République en 1848 évoque le « bien-être commun » et l'« ordre général ». Autant de formulations qui recouvrent ce que nous appelons aujourd'hui l'« intérêt général » et son vecteur principal le « service public ».

UNE CONCEPTION AUTORITAIRE

Ces notions ont souvent été jugées excessivement générales et consensuelles, récusées car ne relevant pas d'une « analyse de classe ». Ce fut là une lourde erreur, car elles sont au contraire le siège de profondes contradictions. C'est une conception autoritaire du service public qui a prévalu sous le Consulat et l'Empire, puis pendant la majeure partie du XIX^e et la première moitié du XX^e siècle. Elle a néanmoins conduit à la fin du XIX^e à la constitution par les voies jurisprudentielles et universitaires d'une école française du service public qui en a fixé les principes et les règles de fonctionnement. Il était alors fait peu de cas des conditions matérielles et morales des fonctionnaires et agents publics régis par le principe hiérarchique d'obéissance. C'est essentiellement par la voie jurisprudentielle que se construiront leurs garanties fondamentales tandis que les organisations de fonctionnaires dénonceront l'idée d'un statut-carcan. Le premier statut des fonctionnaires voit d'ailleurs le jour en 1941 sous le régime de Vichy et il faudra la Libération pour que se produise un renversement de conception.

La définition de l'intérêt général et l'identification du service public ont toujours été problématiques. Les économistes néoclassiques ont considéré que si chacun poursuit rationnellement son intérêt individuel on doit ainsi parvenir à l'« optimisme social » pour la société tout entière ; or, dans notre pays, pour les raisons historiques qui ont été précédemment rappelées, l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts particuliers. Le juge administratif, plus prudent, a estimé que l'intérêt général relevait de la responsabilité du pouvoir politique s'il pouvait, pour sa part, reconnaître son existence dans des fonctions sociales majeures (défense,

justice, éducation, etc.). **Simple à l'origine, la notion de service public n'a cessé de se complexifier.** La doctrine a considéré qu'il y avait service public lorsque trois conditions étaient réunies : une mission d'intérêt général, une personne morale de droit public, un juge et un droit administratifs spécifiques. Le service public devait être couvert par l'impôt et non par les prix. Le succès rencontré par cette conception a conduit à une forte extension du service public, mais l'a dans le même temps rendu plus hétérogène, brouillant ainsi la distinction public-privé. **La loi qui en réglementait l'exercice a, de plus en plus, été concurrencée par le contrat. La contradiction s'est exacerbée dans le cadre de la construction de l'Union européenne qui ne reconnaît, pour l'essentiel, que les services d'intérêt économique général et affirme la primauté du principe de concurrence.**

UNE HISTOIRE FRANÇAISE

C'est à cette histoire, à la démarche de rationalisation et à l'éthique dans la conduite des politiques publiques que s'oppose le sarkozysme. Comme l'a souligné le philosophe Marcel Gauchet, sa stratégie c'est finalement la « banalisation de la France », sa mise aux normes européennes, tant en ce qui concerne le service public, que la tradition de la France-terre d'asile, la réalité des nombreuses collectivités territoriales, la laïcité, etc. qui sont présents comme autant d'anomalies qui doivent être résorbées. Mais s'ouvre ainsi, pour le peuple français, une stratégie de reconquête de son histoire, de la démarche scientifique et de la morale républicaine. **Plus précisément, s'agissant du service public qui représente dans notre pays le quart de la population active, la crise financière a montré qu'il constituait un important « amortisseur social » du point de vue de l'emploi, du pouvoir d'achat, de la protection sociale, des retraites, mais aussi d'un point de vue éthique face à l'immoralité spectaculairement affichée par le système financier fauteur de crise.**

Cette stratégie en faveur de la conception française du service public ne peut être seulement défensive. Elle s'ancre en effet dans une mondialisation qui n'est pas seulement celle du capital mais qui affecte la plupart des secteurs de l'activité humaine et appelle par là, au cœur même de la crise du système, l'émergence de valeurs universelles et

de dispositions relatives à la gestion de biens communs : l'eau et de nombreuses ressources du sol et du sous-sol, des services techniques appelant par nature une coordination planétaire, de même que la recherche scientifique dans de multiples domaines, des services administratifs assurant la coopération des pouvoirs publics nationaux, l'organisation de la sûreté au niveau mondial, la protection de l'écosystème. **La caractéristique majeure de notre époque est bien celle de l'émergence d'un « en-commun » auquel doit correspondre une prise de conscience du genre humain de la nécessité d'en assurer la maîtrise collective de manière efficace et démocratique.**

L'ÂGE D'OR DU SERVICE PUBLIC

C'est dans cet esprit que le XXI^e siècle peut et doit être « l'âge d'or » du service public sous des formes extrêmement diverses aux niveaux national, continental, mondial.

Des conséquences doivent être tirées de cette analyse concernant : la base matérielle de ces services publics, les dispositifs juridiques les établissant, l'évolution corrélative de la citoyenneté. **On veut ici seulement souligner l'importance décisive de la propriété publique, ou plus exactement de l'appropriation sociale qui suppose, au-delà du transfert juridique de propriété au bénéfice de l'État ou d'une collectivité publique, une articulation étroite avec, d'une part, une économie des besoins sociaux et, d'autre part, l'intervention des travailleurs concernés dans la gestion.** Mais l'appropriation sociale répond aussi et d'abord à la nécessité de créer avec le capital un rapport de forces mettant fin à sa domination et permettant un changement de système. **Il faut donc dire clairement, au plan national, quels sont les organismes bancaires et financiers, les entreprises industrielles et commerciales qui doivent être nationalisés.** Il importe tout autant aujourd'hui de promouvoir dans le monde cette conception du service public et du secteur public nécessairement associé que la France a développé au fil de son histoire et à laquelle elle reste en situation d'apporter une contribution éminente. ■

*Anicet Le Pors est Conseiller d'État, ancien ministre de la Fonction publique

UNE NOUVELLE CIVILISATION, UN BIEN COMMUN

Nous avons besoin d'une expansion extraordinaire des services publics, alors que leur progression est attaquée et refoulée. Non seulement leur défense mais une nouvelle progression est possible, depuis le plan local, régional et national. Et cela peut contribuer à une autre construction aux plans européen et mondial. Cette question est au carrefour de toutes les solutions à la crise systémique de la civilisation occidentale mondialisée..

Par **PAUL BOCCARA***

DES DÉFIS À RELEVER

La révolution technologique informationnelle, les exigences écologiques sans précédent, les révolutions parentales (avec l'émancipation des femmes), la révolution démographique (de la longévité et du vieillissement), la révolution migratoire des populations du Sud vers le Nord, etc... nous mettent devant un certain nombre de défis à relever.

Pour les services publics existants, on assiste à la marchandisation, la privatisation, l'ouverture à la concurrence, l'emprise de la rentabilité financière sur les gestions, aux pressions contre les dépenses, avec notamment la volonté de suppression d'un poste de fonctionnaire sur deux partant à la retraite, aux pressions sur les conditions de travail. Mais ces régressions fondamentales s'appuient sur les conditions nouvelles au plan technique et sur le refoulement de certaines progressions. **En effet, les régressions et les privatisations tendent souvent à répondre à une montée considérable, mais jugée intolérable pour l'État et les marchés financiers, des besoins et des dépenses.** Ainsi, en France, la dépense totale de santé, est passée, en raison notamment des exigences du progrès technique des thérapies ou encore des besoins du vieillissement, de 5,6 % du PIB en 1970, à 9,1 % en 1991 et 11,2 % en 2008. De ce fait, on s'efforce de fermer des hôpitaux publics de proximité pour favoriser les groupes privés et on augmente les dépenses pesant sur les ménages aux ressources limitées. Entre 2001 et 2009, le budget santé des ménages a augmenté de 40 %, tandis que les dépenses de santé sont couvertes à 75,5 % par la sécurité sociale, mais à 13,8 % par les complémentaires privés, et à 9,4 % directement par les ménages.

UNE PROMOTION DES SERVICES PUBLICS ET DE LEUR FINANCEMENT

La promotion des services publics concerne les services classiques : l'éducation, la santé, le logement social, le transport, la poste, la recherche publique la sécurité, l'information.

Cependant, on vise aussi des transformations fondamentales, comme un service public de sécurisation de l'emploi et de la formation. On instituera un nouveau service public socialisé du crédit et de la création monétaire, depuis des Fonds publics régionaux, un Pôle public financier national, une autre Banque centrale européenne, et aussi un Fonds monétaire international refondu. On organisera un service de planification stratégique et incitative, décentralisée, pour la politique industrielle et de services et pour de nouvelles gestions, et un service d'incitation à des coopérations internationales pour le codéveloppement.

On créera enfin des services tout à fait nouveaux : pour l'écologie, pour la petite enfance, pour les personnes âgées, avec la promotion des activités sociales hors travail tout le long de la vie afin de bénéficier de la longévité, dans le cadre d'une autre civilisation.

L'ampleur des besoins de financement renvoie d'abord à des prélèvements publics et sociaux accrus. Mais, l'augmentation très importante des dépenses des services publics peut aussi s'appuyer sur une modification des règles de la Banque centrale européenne. Celle-ci devra prendre des titres de dette publique grâce à sa création monétaire, à l'instar de la Federal Reserve des États-Unis ou de la Banque d'Angleterre, mais à l'opposé de ces dernières, avec affectation aux différents services publics. Cela s'effectuera avec l'affectation des fonds publics nouveaux aux services publics par un Fonds de développement social euro-

péen et internationaliste avec les orientations d'une démocratie participative et d'intervention de chacun, du local à l'international.

DE NOUVEAUX POUVOIRS PARTAGÉS AVEC LES USAGERS

Une transformation fondamentale, de portée révolutionnaire, doit concerner de nouveaux pouvoirs de coopération créative des usagers, directs ou indirects comme les parents, avec tous les personnels. Ainsi, un malade à l'hôpital, au lieu d'être traité comme un objet passif, doit pouvoir participer de façon créative à son propre traitement, avec l'aide d'associations, de formation, de sites d'information.

Cette coopération des usagers avec tous les personnels va de pair avec le développement des pouvoirs de tous les personnels et de leur formation. Ce développement non étatiste fait qu'on pourra parler de « services publics et communs ».

UNE NOUVELLE EFFICIENCE, DU LOCAL AU MONDIAL

Les exigences des calculs et indicateurs de résultats dans les services publics répondent aux pressions du rationnement et de la rentabilité financière. Mais elles correspondent aussi à des besoins novateurs d'efficacité. D'où la possibilité d'élaborer de nouveaux critères d'efficacité sociétale, de nouveaux instruments de mesure et indicateurs. Une autre décentralisation développera, à l'opposé de la concurrence et pour la dépasser, l'émulation pour l'efficacité sociétale et la coopération pour mettre en place les meilleures solutions.

Des coopérations internationales intimes seront aussi développées, jusqu'à l'instauration de services et biens communs publics de l'humanité. Les biens publics mondiaux ont été mis en avant par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). On emploie aussi de plus en plus l'expression de « Biens communs de l'humanité ». Cela comprend l'environnement, la santé, la culture, l'eau, l'alimentation, l'énergie, les transports, les communications, l'éducation, la science, la formation, mais aussi la paix. Et ils comprennent encore, selon nous, la monnaie et la finance partagées, jusqu'à une monnaie commune mondiale, ou l'emploi-formation et le codéveloppement des peuples.

Il ne faut pas céder à une vision idéali-

sée des biens communs, sous-estimant les efforts de récupération dominatrice des entreprises multinationales, comme avec les propositions d'un « capitalisme vert ». Cela renvoie à des avancées des agences de l'ONU concernant les Biens et Services communs de l'humanité. Cela concerne aussi les relations entre les pouvoirs et critères nouveaux des services publics avec d'autres pouvoirs et d'autres critères d'efficacité sociale dans les entreprises de production, tandis que sans eux, la seule avan-

cée de la propriété publique et la nationalisation ont montré leur caractère largement insuffisant pour l'émancipation des dominations sociales. Face à l'effondrement des espérances et des illusions étatistes et même aux dérives totalitaires des sociétés s'étant réclamées du socialisme, c'est une autre espérance qui peut grandir, avec des transformations au plus près de la vie de chacun, et de son pouvoir de participation et d'intervention. **Cela concerne la montée d'une culture de partage, du commun, depuis**

chacun, et d'une éthique de participation créative depuis les solidarités de proximité jusqu'à toute l'humanité, dans une autre civilisation. ■

* **Paul Boccara** est agrégé d'Histoire, Maître de conférences honoraire en Sciences Economiques, membre de la Commission Economie du PCF
Dernier ouvrage : *Transformations et crise du capitalisme mondialisé. Quelle alternative ?* Le Temps des Cerises, 1^{ère} édition 2008, 2^e édition augmentée 2009.

SERVICES PUBLICS ET ENJEUX ÉCOLOGIQUES

Retrouver le sens du Bien commun, se réapproprier les biens communs et les services collectifs, sont des manières d'opposer la coopération à la concurrence, la solidarité à la domination des humains et de la nature, des voies pour conjuguer justice et liberté, pour promouvoir l'usage des richesses au lieu de leur destruction dans la consommation privative ; en un mot ce sont des chemins pour Bien vivre.

PAR **GENEVIÈVE AZAM***

La crise actuelle témoigne de l'effondrement d'un système, qui, en se globalisant, se heurte aux limites physiques de la Terre et ne peut poursuivre son expansion qu'au prix d'une accélération de la ponction sur les biens naturels et sur les activités humaines, au prix d'une concurrence accrue pour la capture de l'ensemble des ressources. **Toutefois, la globalisation ne signifie pas seulement l'extension géographique du capitalisme. Elle procède également de son approfondissement par une expropriation sans précédent des ressources communes, humaines, sociales et matérielles, et par leur transformation en marchandises.** La nature et la société, dans leurs ressorts les plus profonds, dans leur capacité de reproduction et de création, sont absorbées dans la sphère économique de la valorisation marchande. Le travail, la biodiversité, l'atmosphère, la connaissance tendent à devenir des marchandises comme les autres, soumises à la loi de la concurrence et du profit. Partout, les services publics sont démantelés, les systèmes de protection sociale défaits et les biens communs naturels accaparés par quelques transnationales qui entendent contrôler les capacités de reproduction de la vie sur la planète, la santé et l'alimentation. **La propriété privée est exaltée au nom de son efficacité à gérer des ressources**

«rares», l'individu est renvoyé à lui-même et à son «mérite» pour assurer sa vie personnelle et sociale, la solidarité est opposée à la liberté. Le bilan parle de lui-même : approfondissement des inégalités, souffrance sociale, dégradation parfois irréversible des ressources naturelles, crise démocratique.

SE RÉAPPROPRIER LES BIENS COMMUNS SOCIAUX

Face à la crise écologique, les services publics, pour le transport, le logement, la gestion du foncier, la santé, l'énergie, l'eau, sont les moyens essentiels pour permettre une transition qui assure la justice sociale, la soutenabilité écologique et le débat démocratique. Toutefois, ces services publics ne peuvent être conçus comme simples transferts de propriété et comme soutiens des politiques de croissance économique. Le caractère public des services ou des biens ne saurait en effet suffire à définir les choix sociaux. **La crise écologique et les exigences du vivre ensemble sur une planète finie, exigent une reconversion de certaines activités et une diminution forte de l'empreinte écologique, une sortie du modèle de croissance, qui, sur une Terre finie, ne peut se poursuivre que par l'expropriation du plus grand nombre au profit de quelques-uns.** Les services publics sont des moyens de réduire les consommations privées au profit de consommations collectives plus justes et moins

prédatrices, de s'échapper de la prison du productivisme et de l'enchaînement aux besoins d'expansion du capital, de s'affranchir du temps économique et de la vitesse pour retrouver le temps social et le temps biologique. Alors que la globalisation a dévitalisé les territoires, les services publics sont un moyen irremplaçable pour relocaliser les activités. Leur affaiblissement et la disparition de services publics de proximité appauvrissent les régions rurales et les périphéries urbaines, renforçant le double mouvement de polarisation des activités dans certaines zones et de désertification ou d'abandon pour le reste. Le caractère public ne suffit pas non plus à assurer une gestion démocratique et une véritable communalisation des conditions de vie et de travail. **Soustraire des productions à l'emprise du marché ne peut se limiter à les remettre aux mains d'un État supposé neutre et redistributeur : c'est un moyen de soumettre ces productions au choix démocratique de la société, de mettre en discussion les choix productivistes, étatiques ou privés.**

De même la crise écologique enseigne que les systèmes de protection sociale, construits depuis plus d'un siècle et fondés sur la solidarité entre les personnes, sont des remparts face à une fuite en avant qui précarise les personnes et les rend dépendantes d'une accumulation privée de biens censés les protéger. **Ils ne peuvent être finan-**

cés que par une nouvelle répartition des richesses, qui, en réduisant les revenus des plus riches, réduirait l'empreinte écologique d'une surconsommation devenue modèle et condition du bien-être.

RÉCUPÉRER LES BIENS COMMUNS NATURELS

L'accaparement de la vie sociale et la privatisation des personnes s'accompagnent de l'expropriation des biens communs naturels : l'eau, la terre, les forêts, l'air, les ressources halieutiques, le vivant, la biodiversité. Le développement des bio-industries se fonde sur l'expropriation des «ressources» biologiques et des populations qui les entretiennent, sur la captation des savoirs communs transformés en «droits de propriété intellectuelle». La crise écologique et l'épuisement des ressources non-renouvelables sont devenus de nouvelles opportunités pour liquider ce qui reste des biens communs naturels et engager un processus de privatisation sans précédent, **car désormais la biodiversité et l'atmosphère se trouvent dans le processus de marchandisation et de gestion économique.**

Face à ce mouvement de privatisation, qui accélère la dégradation légale des ressources, de multiples mouvements sociaux réaffirment la nécessité d'une réappropriation démocratique des biens communs, afin de les maintenir, d'en assurer le renouvellement, d'en permettre l'usage selon des règles collectivement choisies : c'est le cas notamment de la gestion municipale ou communautaire de l'eau, de la production et de l'usage des semences paysannes, de la gestion collective du foncier, de la production d'énergies renouvelables. Ces initiatives sont souvent issues de mouvements de base auto-organisés qui œuvrent pour la reconnaissance et la préservation des ressources communes, y compris en faisant appel à des lois et des décisions de justice. Fondées sur la mise en avant de l'usage et de l'entretien du bien au lieu d'une propriété-acquisition, sur des règles collectivement élaborées, elles dessinent de nouvelles relations de solidarité entre les humains et avec la nature, au lieu des rapports de domination et d'expropriation. ■

Geneviève Azam est membre du conseil scientifique d'Attac.

De l'efficacité du

La sphère publique en France est étendue à tous les secteurs d'activités que l'on peut classer en sept grands secteurs : sécurité, défense, éducation, santé, protection sociale et assurance, action sociale et animation, services publics. La polémique sur la fonction publique est focalisée sur le nombre de fonctionnaires et leur réduction, comme ci celle-ci était un gage d'efficacité. Si l'efficacité est une question centrale, l'objectif ne doit pas être de diminuer l'offre de services publics mais au contraire de renforcer la légitimité en décentralisant la gestion des services tout en assurant une cohérence territoriale à l'échelon national. C'est aussi travailler à une fiscalité plus juste incluant tous les revenus et une répartition des dépenses publiques la plus équitable possible.

PAR **JEAN-MICHEL GAVEAU***

L'EMPLOI, DES CONTREVÉRITÉS À CONNAÎTRE :

Première remarque : Les services publics ou services d'intérêt général ou collectifs emploient majoritairement des salariés qui relèvent du droit privé et pour cause, l'Etat et les collectivités laissent au secteur privé des pans entiers d'activités (eau, déchets, transport, énergie, télécoms, santé, éducation,...). Notons que de nombreux services ne fonctionnent que grâce à des financements publics et sont souvent en surendettement.

Deuxième remarque : Selon la nature de la régulation, ces services sont soumis à des activités marchandes, de moins en moins à des activités non marchandes. Ainsi, les hôpitaux sont publics et représentent environ un équivalent de

850 000 emplois. Ce chiffre est à rapprocher des 520 000 salariés du secteur privé de la santé. S'y ajoutent 250 000 praticiens libéraux (médecins, dentistes, infirmiers, Kinés...). Comparons encore les personnels des collectivités territoriales (administratifs, techniques, crèches, action sociale, animation...) évalués à environ 1 000 000 salariés et les 1 130 000 salariés travaillant dans les associations d'action sociale subventionnées ou autres associations à but non lucratif, les assistantes maternelles... Nous pouvons faire la même démonstration dans l'éducation, les transports, l'énergie, les assurances et mutuelles...

Chaque année, l'activité marchande gangrène les activités d'intérêt général et in fine les fonds publics et l'emploi public. Y compris les 2, 2 millions de

service public

ENTITÉS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DE L'AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT

- Agence pour la diffusion de l'information technologique (ADIT).
- Aéroport de Bâle Mulhouse.
- Aéroports de Paris (ADP).
- Aéroports de province demeurant de la responsabilité de l'Etat.
- Air France KLM.
- Arte France.
- Autoroutes de France.
- Caisse nationale des autoroutes.
- Casino d'Aix les Bains.
- Charbonnages de France (CDF).
- Civi.pol conseil.
- CNP Assurances.
- Compagnie générale maritime et financière (CGMF).
- Développement des agro industries du Sud (DAGRIS).
- DCN.
- Défense conseil international groupe DCI.
- Entreprise minière et chimique.
- Electricité de France (EDF).
- ERAP.
- Etablissement public de financement et de restructuration (EPFR).
- Etablissement public de réalisation de défaillance (EPRD).
- France Télécom.
- France Télévisions.
- Gaz de France (GDF).
- GIAT Industries.
- Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies (LFB).
- La Française des jeux.
- La Monnaie de Paris
- La Poste.
- Ports autonomes.
- Radio France.
- Radio France international (RFI).
- Régie autonome des transports parisiens (RATP).
- Renault SA.
- Réseau ferré de France (RFF).
- Safran.
- SEMMARIS.
- Société concessionnaire française pour la construction et l'exploitation du tunnel routier sous le Mont Blanc (ATMB Autoroutes et tunnel du Mont Blanc).
- Société de gestion de garanties et de participations (SGGP).
- Société de gestion et participations aéronautiques (SOGÉPA).
- Société des chemins de fer luxembourgeois.
- Société des participations du CEA (AREVA).
- Société financière de radiodiffusion (SOFIRAD).
- Société française d'exportation de systèmes avancés (SOFRESA).
- Société de valorisation foncière et immobilière (SOVAFIM)
- Société française du tunnel routier du Fréjus (SFTRF).
- Société Imprimerie nationale.
- Société internationale de la Moselle.
- Société nationale des chemins de fer français (SNCF).
- Société nationale des poudres et explosifs (SNPE).
- Société néo calédonienne d'énergie ENERCAL.
- Thales
- TSA.

Source APE 2010

fonctionnaires publics d'Etat, en fait la fonction publique au sens large compte 5,3 millions de salariés. En y ajoutant l'ensemble des organismes publics financés sur fonds publics ainsi que ceux des entreprises publiques, nous parvenons à environ 7 millions de salariés, soit environ **28 % de l'emploi total en France**. S'il y a bien une priorité politique à mener, c'est bien celle du statut du salarié, de sa rémunération, de sa formation...

L'AGENCE DES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT UN LEVIER INDUSTRIEL INUTILISÉ :

L'Etat est présent dans de nombreuses entreprises publiques, industrielles et commerciales classées aujourd'hui dans la sphère marchande et concurrentielle. Les privatisations ont considérablement réduit la place de l'Etat entrepreneur. Il n'empêche que des représentants de l'APE, organisme public qui gère les participations de l'Etat, ont leur mot à dire dans les conseils d'administration.

Le gouvernement et ses ministères concernés ont la possibilité d'avoir un réel état des lieux sur la stratégie et le financement d'une centaine de grandes entreprises françaises.

En réalité, les représentants de l'APE dans les conseils d'administration n'ont pour mission que de travailler à la valeur actionnariale de l'entreprise en vue d'exiger en retour des dividendes ou un retrait

total ou partiel de l'entreprise à court et moyen terme. On évalue actuellement à environ 850 000 emplois dans ces secteurs. Nous pouvons tripler ce chiffre en incluant les emplois découlant de la sous-traitance et de l'externalisation.

Les régulations sectorielles néolibérales, au nom de l'adaptation à la mondialisation, ont plongé pratiquement tout le secteur public français dans une crise d'identité : modification du statut des entreprises publiques, privatisations partielles ou totales, financiarisation des entreprises, concurrence comme leitmotiv, précarisation de l'emploi, sous-traitance, externalisation des activités et des grands services publics. L'activité marchande gangrène tous les échelons des services publics, du secteur public. **Tous les rouages de l'Etat sont au service du capitalisme financier.**

UN POLE PUBLIC FINANCIER PERMETTANT D'AVOIR DES CAPACITÉS DE FINANCEMENT

La globalisation financière a bouleversé le schéma traditionnel qui veut que l'épargne des ménages finance l'investissement des entreprises et qu'ainsi le budget de l'Etat soit en équilibre.

La crise financière est l'aboutissement d'une stratégie d'abondance de liquidités n'allant plus à l'emploi et à la réponse des besoins sociaux mais à la spéculation. **Aujourd'hui, l'endettement des ménages s'accélère, le déficit**

de l'Etat se creuse, les entreprises se concentrent sur la rémunération de leurs actionnaires.

Le besoin de financement est mesuré dans la comptabilité nationale par l'écart positif entre l'investissement et l'épargne. Cet écart peut être comblé en puisant dans le patrimoine ou en utilisant une source de financement externe. Au niveau national, un besoin de financement peut aussi être analysé comme l'écart entre les importations et les exportations de biens et de services. En quelques années, le déficit national s'est creusé. Contrairement aux Etats-Unis qui cherchent à faire financer leur déficit par des entrées de capitaux étrangers à la recherche de placements attractifs, la France emprunte de plus en plus à l'étranger, le gouvernement estimant que ces emprunts se réalisent dans de bonnes conditions du fait de taux d'intérêts extrêmement bas.

Cette situation serait acceptable si cet argent allait à la réponse des besoins sociaux, au développement industriel, à l'emploi et aux salaires.

Réorienter le crédit par des institutions démocratisées doit devenir la priorité. Donner aux acteurs locaux, syndicalistes, politiques, acteurs économiques, collectivités territoriales des moyens réels d'interventions. ■

Jean-Michel GAVEAU est syndicaliste de la Fonction territoriale, cadre, administrateur de la CGT

L'EAU AU 21^e SIÈCLE : UN DÉFI VITAL À RELEVER

L'eau est au centre des interrogations vitales en ce début de siècle. Seule une réflexion approfondie et transversale aux différentes disciplines concernées, prenant en compte le bien commun, débarrassée des convoitises marchandes permettra d'apporter une réponse.

Par **ANDRÉ BRUNSTEIN***

L'UNESCO a rappelé qu'aujourd'hui dans le monde, une personne sur quatre n'a pas accès à l'eau potable. Comment résoudre les problèmes de l'eau au 21^{ème} siècle dans un contexte à évolution très rapide ? Allons-nous manquer d'eau ? L'Europe qui considère trop souvent l'eau comme une ressource inépuisable est-elle à l'abri d'une pénurie ? Nos modes de vie seront-ils affectés ? Au problème de l'eau potable ne va-t-il pas s'ajouter une crise alimentaire avec le retour des grandes famines dans les pays en voie de développement du fait des besoins croissants en eau de l'agriculture de plus en plus difficiles à satisfaire ? La fonte des neiges et glaciers va-t-elle affecter le régime des fleuves ? La qualité générale des eaux naturelles

des écosystèmes aquatiques et même des eaux distribuées ne se dégrade-t-elle pas de façon inquiétante ? La mobilisation scientifique est elle suffisante ? L'eau sera-t-elle à l'origine de guerres ?

A l'échelle de la planète le problème de l'eau est conditionné par trois paramètres principaux :

• **L'évolution de la démographie et sa répartition dans l'espace** ; La population terrestre augmente de 70 millions d'habitants par an.

• **L'évolution des habitudes alimentaires avec l'augmentation du niveau de vie**, principalement en Chine et en Inde, qui se traduisent par une augmentation des consommations d'eau du fait de la consommation supplémentaire de viande ; à l'inverse on observe le remplacement des cultures

très exigeantes en eau comme le riz par celle du blé et de la pomme de terre.

• **Les évolutions climatiques**. Il ne semble pas que la programmation des équipements nécessaires à satisfaire cette demande soit faite à l'échelle mondiale, ni du point de vue technique ni du point de vue financier. Jusqu'ici, les aléas climatiques qui font chuter dans un pays donné la production ont été couverts par les excédents mondiaux venant pour l'essentiel du blé américain ou européen. Des tensions sur le marché des céréales se sont fait sentir, les stocks sont très bas. On se dirige à grand pas vers une crise majeure.

L'étude de l'évolution du climat doit donc être prioritaire. Mais toutes ces questions, ces constats, ont en commun d'être pertinents, de devoir être traités et de ne pas être l'expression de

L'EAU : UN NOUVEAU DROIT SOCIAL ET UNIVERSEL

Face à l'augmentation conséquente du poids de la facture d'eau dans le budget des ménages et des inégalités territoriales criantes du prix à payer par les usagers et notamment les plus démunis, il s'agit aujourd'hui de s'interroger sur le respect réel de l'accès aux droits fondamentaux.

Si la loi sur l'eau et les milieux aquatiques édicte le principe d'un droit, force est de constater que ce droit n'est en aucun cas mis en oeuvre dans notre pays. Pour des milliers de familles précaires, le poids de la charge d'eau, auquel s'ajoutent les charges liées au logement, est devenu insupportable. Il est donc urgent d'agir pour toutes celles et tous ceux qui font des efforts considérables pour s'acquitter de leur facture d'eau. Le plus souvent, ces familles ne bénéficient d'aucune aide pour l'eau, tant est complexe le système de solidarité actuelle via les FSL (Fond de solidarité pour le logement) : elles écartent tous les locataires qui ne sont pas titulaires d'une facture et résident en logement collectif.

Comment affirmer un droit quand le législateur en prive l'essentiel de la population ? Comment accepter le creusement des inégalités quand pour certains ce poids représente 0,8% et pour d'autres près de 10% ?

Il est donc urgent d'œuvrer pour un dispositif qui garantisse enfin l'équité, la réduction des inégalités territoriales et la réduction du poids de la charge d'eau dans le budget des ménages.

Les communistes se prononcent pour **la création d'une allocation eau versée par les CAF** avec, pour son financement, la création de fonds régionaux avec péréquation et mettant à contribution les entreprises de l'eau, l'Etat, les collectivités territoriales, les syndicats d'eau et d'assainissement.

On pourrait fixer un seuil plafond de 3% des ressources des ménages comme le préconise l'OCDE. Ainsi, ce nouveau dispositif ne se limiterait pas à un traitement curatif de l'impayé d'eau, mais inscrirait les personnes dans le droit comme cela existe pour le droit au logement avec l'APL, même si celui-ci est largement dévalorisé par le gouvernement Fillon.

Cette allocation pourrait être ensuite distribuée par les Caisses d'allocations familiales (CAF) soit à l'allocataire, soit au bail-

leur, qui le déduirait des charges. Les CAF étant titulaires des données sociales, elles garantiraient ainsi la fiabilité et la cohérence du dispositif, favorisant une mise en oeuvre rapide ainsi qu'un coût de gestion amoindri puisqu'il serait pris en charge par les fonds régionaux.

Il est nécessaire de créer un large rassemblement pour extirper l'eau de la loi du marché, comme l'a porté le manifeste co-signé par de multiples associations à la fin de l'année 2009, et exiger ainsi une vraie loi garantissant la mise en oeuvre du droit à l'eau.

L'objectif poursuivi est bien de contribuer à renforcer les coopérations entre mouvements sociaux, associations et organisations de la société civile dans le domaine de l'eau, de l'environnement, de la démocratie et des droits humains et sociaux. Il s'agit d'obtenir la reconnaissance de l'eau comme un bien commun mondial, promouvoir la maîtrise publique dans la préservation de la ressource et la participation citoyenne à la définition et au respect des règles de gestion de l'eau.

craintes de rumeurs ou d'angoisses irrationnelles auxquelles il serait scientifiquement plus difficile d'apporter des réponses. Elles ont la caractéristique principale de traverser les frontières des disciplines scientifiques classiques et de nécessiter un examen en associant étroitement les réflexions des spécialistes des sciences de la Terre et de l'Univers, mais aussi des historiens, des démographes, des économistes et plus généralement des spécialistes des sciences humaines, des climatologues, des écologistes, des agronomes, des nutritionnistes, des spécialistes des problèmes de l'énergie, du dessalement de l'eau de mer, des urbanistes, des spécialistes de l'analyse du risque, des créateurs de scénario de notre vie future. On ne peut apporter des corrections qu'en

examinant l'ensemble de ces facettes. Il n'y a pas à ce jour de consensus mondial pour prendre les problèmes de l'eau dans leur ensemble.

Le Conseil mondial de l'eau est basé à Marseille. Jusqu'à présent il n'a été envisagé que de confier au privé une grande part de la mise en place des investissements gigantesques nécessaires à la résolution des problèmes d'adduction. Cette vision est estimée à 160 000 milliards de dollars US. Ce travail est soutenu par l'UNESCO et la Banque mondiale. C'est une vision anglo-saxonne, mercantile des problèmes sans envisager toutes les dimensions historiques, sociales, religieuses et techniques. Les grands groupes privés français qui se sont lancés dans cette approche se sont heurtés à des problèmes énormes, aux conséquences économiques désas-

treuses et marquent un point d'arrêt. Les amortissements sont très lourds et s'amortissent en siècles plutôt qu'en décennies.

En Europe le problème est très insuffisamment abordé. Les projets sont très mal financés. Il y a un manque de cohérence entre les différentes directives, en particulier celle de la PAC, avec les objectifs de la qualité de l'eau. En France il y a des avancées faites par le CNRS, le BRGM, l'INRA. Mais dans tous les cas, toutes les études sont insuffisamment financées.

Les Communistes ont toute leur place dans ce combat multiforme qui s'engage parce que le système actuel ne peut pas répondre aux multiples problèmes posés. ■

* **André Brunstein** est ingénieur, membre de la commission nationale écologie.

DES TRANSPORTS PUBLICS POUR UNE AUTRE MOBILITÉ

Alors que tout milite pour un service public de transports ferroviaires de passagers et de fret, la ligne conductrice de la direction de la SNCF est de se « préparer à la concurrence ».

Par **GÉRARD PIEL***

Depuis des années les transports, qu'ils soient de passagers ou de marchandises, sont placés sous le signe de la déréglementation et des directives européennes. Ce ne sont pas les habillages écologiques façon Grenelle de l'environnement qui modifieront cette donnée essentielle. Cette préparation n'est, ni plus ni moins, que la découpe du service intégré, la filialisation des métiers, la mise en jachère du fret. Les préoccupations écologiques n'ont que très peu d'impact dans cette affaire. L'abandon du wagon isolé en fret, le rôle de la SNCF à travers Geodis sur le transport routier, le renoncement aux trains grande ligne et le désintérêt pour les TER correspondent à une politique décidée à Bruxelles et à l'Elysée et appliquée avec zèle par Guillaume Pepy et ses équipes. Heureusement pour les usagers que les TER ont été transférés aux régions, sinon le bilan serait totalement négatif !

Le fret routier ne cesse de progresser. Les camions (bientôt 44 tonnes) ne sont en réalité que les stocks des donneurs d'ordres. En vingt ans, les réserves des hypermarchés ont vu leur surface divisée par deux. Les autoroutes bradées à des grands groupes (Vinci, Eiffage...) sont devenues de gigantesques couloirs à camions générateurs de pollutions.

La réponse écologique aux déplacements des passagers et des marchandises devrait prendre en compte :

Pour les passagers, la gratuité des transports de proximité (bus, tram...). Déjà des communes ou des communautés d'agglomérations sont passées à la gratuité pour les transports urbains et interurbains, le nombre de passagers augmente, la circulation urbaine s'apaise, les citoyens se réapproprient le service public.

Au niveau des régions, les TER doivent aussi être accessibles à tous ! Le coût peut être couvert par l'extension du versement transports aux régions, par une taxe spéciale sur les autoroutes y compris sur les camions, enfin par le reversement du produit des amendes radar pour le développement du transport collectif.

Les infrastructures ferroviaires sont vétustes et non entretenues. RFF (Réseau Ferré de France) ne fait que sol-

liciter les collectivités, essentiellement les régions, afin qu'elles financent la régénération des voies. De fait, la mise à niveau du réseau, y compris pour la réouverture et la création de lignes, est une impérieuse nécessité. Là aussi la question financière est posée. Là aussi la réponse ne peut être traditionnelle.

La concentration des moyens de la SNCF sur les TGV, le développement de Lignes à grande vitesse sans lien avec les réseaux TER ou grande ligne sont devenus insupportables tant du point de vue des transports que de celui de l'urbanisme et du développement soutenable.

Le changement de niveau d'engagement de l'Etat à travers la SNCF et RFF, la modernisation du service public ferroviaire avec l'abandon du référentiel (concurrence et déréglementation) doivent être le nouveau credo.

30 000 postes de cheminots supprimés en six ans !

La déshumanisation des gares et des trains, la casse du fret, rien de tout cela ne répond à l'urgence écologique et évidemment sociale.

Il me semble que ces questions méritent débat, que rien n'est perdu et que la volonté de résistance et de (re)construction existe fortement. ■

* **Gérard Piel** est conseiller régional en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

QUELLE PRISE EN CHARGE DE LA DÉPENDANCE ?

Le gouvernement annonce une réforme du dispositif de prise en charge de la dépendance. Nous sommes dans la continuité de la réforme des retraites et des restructurations hospitalières. C'est une attaque d'ensemble contre notre système de protection sociale.

Par **CLAUDE CHAVROT***

Nous sommes devant un choix fondamental de société pour les personnes vivant une situation de dépendance et de perte d'autonomie : ou elles doivent pouvoir continuer à vivre leur vie sociale au travers des dispositifs solidaires, ou elles sont considérées comme des charges à tous points de vue et prises en charge dans le cadre de dispositifs assuranciers en fonction des ressources que les intéressées pourront mettre pour cotiser à ces dispositifs.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

Dans cet article, nous nous limiterons à la situation des personnes âgées.

QUEL ÉTAT DES LIEUX ?

Si l'espérance de vie (de la naissance à la mort) s'accroît (77,8 ans pour les hommes et 84,5 ans pour les femmes), l'espérance de vie en bonne santé est beaucoup moins élevée et a peu évolué (63 ans pour les hommes, 64,2 ans pour les femmes). Il faut y rajouter la dégradation des conditions de travail pendant toute une vie professionnelle. Le nombre de personnes âgées dépendantes varierait de 300 000 à 1 500 000 selon la définition de la dépendance. L'augmentation prévisible du nombre de personnes âgées à l'horizon 2040 serait de 1 à 1,5% par an.

La dépense publique actuelle au titre de la dépendance des personnes âgées

représente près de 22 milliards d'euros par an, dont 13,4 milliards pris en charge par la Sécurité sociale, 4,9 milliards par les départements, 2,9 milliards par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Une part importante reste à la charge des familles. Ajoutons que le nombre de Français ayant souscrit une assurance dépendance augmente chaque année. Il représente près de 5 millions de personnes.

LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

Le rapport de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, présenté par Valérie ROSSO-DEBORD (UMP, Meurthe-et-Moselle)¹ préfigure le futur projet de loi.

Il s'agit de remplacer une démarche solidaire ou chacun cotise en fonction de ses moyens et reçoit en fonction de ses moyens, par une démarche assurancielle individuelle ou chacun cotise en fonction de ses possibilités pour recevoir en fonction de ce qu'il aura pu cotiser.

L'objectif de fond est bien de faire financer la dépendance par ses bénéficiaires potentiels et d'instituer une assurance obligatoire gérée par le secteur assurantiel privé avec l'abandon de la création de la 5^{ème} branche de la Sécurité sociale...

QUELLES PROPOSITIONS ALTERNATIVES À CES PROJETS ?

• **en termes d'orientations** : Une grande politique de la dépendance doit être mise en œuvre dans notre pays. Elle doit

se faire dans la concertation, l'écoute, l'expression et l'évaluation des besoins avec des propositions de financements solidaires pour répondre à ces besoins et un retour à une démarche solidaire de prise en charge en favorisant le maintien à domicile.

En termes d'organisation et de structuration :

• Pour arriver et rester à la retraite en bonne santé, cela passe par l'amélioration des conditions de travail et le développement de la prévention et des services de santé au travail.

• Proposition de création d'un service public et commun de sécurisation et de promotion des personnes âgées visant tant les seniors en emploi, les retraités ayant des activités sociales, les personnes du 4^e âge, autonomes ou dépendantes.

• Développement des structures publiques...

En termes de prise en charge et de financements : Donner toute leur place dans notre société aux personnes âgées en répondant à leurs besoins dans l'ensemble des domaines et favoriser leur vie sociale. La prise en charge et son financement doivent relever de la solidarité nationale à partir des richesses créées par le travail dans les entreprises. ■

* **Claude Chavrot**, de la Commission Nationale Santé Protection Sociale du PCF, rapporteur général du projet de loi sur les retraites.

POUR UNE NOUVELLE ENTREPRISE PUBLIQUE

Deux décennies de politiques libérales ont fait exploser le modèle français de service public. Le monopole public reste l'organisation la plus pertinente en termes d'efficacité, mais n'a de sens que s'il n'est plus soumis à la seule logique de rentabilité financière.

Par **MICHEL RIZZI***

Sur fond d'ouverture des marchés, les capitaux privés ont successivement investi Air France, France Télécom, EDF, GDF. Déjà transformée en Société anonyme, La Poste est censée suivre le même chemin. Et si la SNCF et la RATP demeurent encore à ce jour des établis-

sements publics, l'alignement de plus en plus marqué de leur gestion sur les critères de rentabilité, les restructurations internes et les filialisations d'activités les inscrivent clairement dans un processus de même nature.

Ce mouvement de privatisation des services publics se retrouve partout à l'échelle planétaire. L'entreprise pub-

lique serait-elle ainsi devenue une vieille lune condamnée par l'Histoire ?

Selon l'idéologie sociale-libérale, le caractère public ou privé de l'opérateur de service public n'aurait pas d'importance, une bonne régulation suffisant à garantir la prise en compte des intérêts des citoyens. Sans doute y a-t-il beaucoup à faire à ce niveau, par exemple pour imposer dans

les cahiers des charges accompagnant les appels d'offres des clauses sociales et environnementales de haut niveau ; ou encore pour gagner l'harmonisation par le haut des statuts des personnels de chaque secteur, afin de combattre le dumping social porté par la logique de concurrence. Cependant cette thèse néglige un point essentiel. Les activités de service public en réseau (énergie, communications, transports, eau) sont caractérisées par des rendements croissants : le taux de rentabilité s'accroît à mesure que l'on augmente le niveau des capitaux investis. Ceci explique que l'ouverture des marchés ait débouché sur un processus de concentration du capital. Dans chaque secteur, les anciens monopoles publics ont été remplacés par des oligopoles privés constitués d'un très petit nombre de groupes à l'échelle mondiale. Pour leurs besoins de services publics, les collectivités territoriales (État, région ou ville) se retrouvent ainsi confrontées à des mastodontes qui leur imposent leur loi à travers leur poids économique-politique et leur capacité d'expertise supérieure, voire leurs ententes. C'est le phénomène dit de « captation du régulateur par l'opérateur » : dans l'élaboration comme dans le suivi du contrat de service, c'est l'opérateur qui tient le manche. En France, l'exemple bien connu de l'eau en fournit l'illustration la plus emblématique.

Cette évolution témoigne du fait que les citoyens ne peuvent espérer acquérir la

pleine maîtrise de leurs services publics qu'en maîtrisant aussi directement leur production. C'est cela qui fonde la modernité de la notion d'entreprise publique.

Le monopole public, à la condition expresse qu'il soit géré de façon réellement démocratique, est certainement l'organisation la plus pertinente en termes d'efficacité. Mais supprimer la concurrence, notamment à travers une modification en profondeur des traités européens, ne peut pas être un préalable pour avancer. Un premier objectif est certainement de conserver, de conquérir ou de reconquérir un opérateur public dans chaque grand domaine concerné, tout en admettant qu'il sera nécessairement et pour une longue durée en compétition avec des sociétés privées.

Cette entreprise publique ne peut cependant être la réplique de ce que nous avons connu, encore moins de ce qui subsiste et est profondément gangrené par les orientations libérales.

La première innovation majeure à opérer concerne sa gouvernance qui doit être profondément démocratisée. C'est le sens de la proposition de transformer la composition des conseils d'administration : non plus 2/3 de représentants du gouvernement et de personnalités désignées par lui comme aujourd'hui, mais, aux côtés des représentants salariés, 1/3 de représentants des usagers et 1/3 d'élus de la Nation.

Ensuite, et à l'inverse de ce que l'on y

constate actuellement, l'entreprise publique n'a de sens que si elle porte un mode de fonctionnement qui contredise la tendance à soumettre le service public à la seule logique de rentabilité financière. D'une part en mettant en oeuvre des critères de gestion qui traduisent les objectifs de service public. D'autre part à travers un mode de relations coopératif avec les collectivités territoriales. Enfin au moyen d'une stratégie de développement qui tourne le dos aux logiques prédatrices trop souvent à l'oeuvre et s'inscrit dans une perspective de co-développement des peuples, y compris par le biais d'alliances à l'international.

L'entreprise publique peut à ces conditions être le bras armé des citoyens dans la mise en oeuvre concrète du droit de tous à l'énergie, à l'eau, à la mobilité, à la communication... Mais elle a aussi et parallèlement un autre rôle à jouer : celui de levier pour faire évoluer l'ensemble des rapports économiques et sociaux.

Aujourd'hui, c'est l'entreprise privée qui exerce une influence dominante dans l'économie, par sa place, mais aussi parce que ce sont ses critères, ses modes de gestion et ses pratiques de management qui servent de référence, y compris dans le public. Inverser les rôles, imposer un nouveau modèle d'entreprise, tel est aussi l'enjeu de la reconstitution d'un grand secteur public et de sa rénovation. ■

* **Michel Rizzi**, Administrateur de la RATP, Secrétaire de la section RATP du PCF

LES ÉTATS GÉNÉRAUX DU SERVICE PUBLIC

Résister mais aussi faire des propositions pour des services publics de qualité réduisant les inégalités.

PAR **JEAN-MICHEL DREYON***

Olivier Duhamel dans Le Monde⁽¹⁾ comme Patrice Cohen Seat dans l'Humanité⁽²⁾ insistent sur l'impérieuse nécessité de ne pas en rester à la dénonciation mais de construire un « nouveau projet de civilisation ». C'est parce qu'elles partagent cette conviction que plus de quarante organisations politiques, syndicales, associatives, ont lancé les États généraux du Service Public. La **RÉSISTANCE**, dans laquelle nous sommes tous engagés, face à la casse, la privatisation, la dégradation

des missions, que ce soient par la RGPP, la privatisation de la poste, la loi LRU, la loi Bachelot... est indispensable.

Mais elle ne saurait se suffire à elle-même. Nous devons reprendre l'offensive et **PROPOSER** des services publics plus démocratiques, réalisant effectivement l'égalité des droits pour tous, plus efficaces partout et pour tous. Face aux crises qui frappent la planète et détruisent les solidarités, **le Service Public est un outil pour réduire les inégalités, instaurer une autre répartition des richesses, construire un développement économique, culturel et social qui soit durable.**

Et pour cela il faut ré-interroger les besoins, le niveau (monde, Europe, nation, collectivités territoriales).

Quelle propriété publique ? Quelle place du privé ? Quels financements ?

Impôts, tarification, cotisations... Quiddé de la « gratuité » ? Quelle démocratie pour les usagers, les citoyens, les personnels, les élus ? Enfin quels agents ? Pourquoi et comment la défense du statut face au contrat ?

Les 29 et 30 janvier 2011 nous convoquons à Orly les États généraux du Service Public, avec les collectifs locaux, les personnalités et les chercheurs, les organisations et nous tenterons de finaliser une charte commune. Car nous le sentons bien, les débats de fond entre nous, mais surtout avec l'ensemble du peuple de gauche reviennent en force. ■

* **Jean-Michel Dreyon** est responsable national FSU, animateur du comité national pour des états-généraux des services publics.

1) « *il faut arrêter la dégradation du discours politique* » dans le numéro du 26 septembre.
2) « *Face à la crise de civilisation le chaînon manquant du « projet »* » - Tribune du 27 septembre 2010.

UN AUTRE CRÉDIT EST POSSIBLE

Un crédit de qualité, gagé par la création de richesses réelles tirées du travail des êtres humains, relève d'un véritable service public.

Par **DENIS DURAND***

Les banques ont une énorme responsabilité dans la crise actuelle. C'est le soutien du crédit bancaire aux opérations spéculatives qui a déchaîné l'expansion démente des marchés financiers puis la récession, l'explosion du chômage et la crise des finances publiques. **Le crédit peut, au contraire, être l'outil le plus puissant pour sortir de la crise.** Si les banques financent en priorité les projets les plus porteurs d'emploi, les plus économes en moyens matériels de production pour permettre davantage de dépenses en salaires, en formation, en recherche, alors il devient possible, d'un même mouvement, de réduire la dépendance de nos économies vis-à-vis des marchés financiers et de relancer de façon saine les productions efficaces et le pouvoir d'achat salarial qui leur ouvrira un débouché.

POUVOIR ET RESPONSABILITÉ DES BANQUES

Les banques ont un pouvoir exorbitant : créer de la monnaie. Une simple signature sur un contrat de prêt, et elles mettent en circulation le montant correspondant de moyens de paiement. Quelle responsabilité ! Rien de moins que la confiance des citoyens dans leur monnaie. Un crédit de qualité, gagé par la création de richesses réelles tirées du travail des êtres humains, relève donc bien d'un véritable service public.

Insuffisance de la prise par l'Etat du contrôle et de la direction des banques

Il faut un pôle financier public ! Mais il ne suffit pas que l'État prenne le contrôle et la direction des banques, ou d'une partie d'entre elles. C'était le cas au début des années quatre-vingt : le système financier français était cloisonné, soumis à un contrôle étroit des mouvements de capitaux, et 85 % des banques étaient nationalisées. Mais ce système étatique, éloigné des citoyens, était devenu profondément inefficace. Lorsque sa crise s'est installée, il a suffi de quelques années – entre 1983 et 1990 – pour que la libéralisation financière et la pression des marchés fassent voler en éclats tout ce dispositif.

Qu'a-t-il donc manqué ? Que la puissance des mobilisations sociales crée un rapport de forces capable de l'emporter sur la puissance des marchés financiers. Qu'au-delà du contrôle étatique, les citoyens aient de véritables pouvoirs en matière de crédit et de financement de l'économie.

DE NOUVEAUX POUVOIRS DÉMOCRATIQUES

Où peuvent s'exprimer ces pouvoirs démocratiques ? Dans l'entreprise d'abord, à travers les luttes pour l'intervention des travailleurs dans la gestion, avec de nouveaux critères. Mais aussi, de façon cruciale, dans les relations entre banques et entreprises. Ainsi, toute la logique des fonds régionaux pour l'emploi et la formation proposés par le Parti

communiste est de mobiliser les leviers d'action économique des régions (bonifications d'intérêt, garanties d'emprunts) pour imposer aux banques de financer les projets viables, soutenus par les populations, d'autant plus vigoureusement que ces projets comporteront plus de créations d'emplois et plus d'efforts de formation.

Un pôle financier public, au niveau national, a vocation à être un partenaire privilégié de ces fonds régionaux, qui sont, en retour, un point d'appui indispensable à son action. Mais la portée de ces propositions ne s'arrête pas là. Les projets – publics ou privés – validés par des fonds régionaux doivent bénéficier d'un refinancement privilégié de la part de la Banque centrale européenne et de la Banque de France. Comme point d'appui des luttes pour une refonte des pouvoirs et des missions confiées par les traités à la BCE, et sans même attendre une modification formelle de ces traités, il y a là la base d'une politique monétaire sélective, pénalisant le développement des marchés financiers et encourageant au contraire les investissements les plus favorables à l'emploi et à la croissance réelle.

Du local au mondial, en passant par l'Europe, un nouveau service public du crédit donnera ainsi aux citoyens, pour la première fois depuis le début du capitalisme, une prise pour réorienter radicalement le comportement des banques et, à travers lui, celui des entreprises et de l'économie toute entière. ■

* **Denis Durand** est membre de la commission économique du PCF. *Un autre crédit est possible ! Mobiliser l'argent pour le développement des êtres humains, contre la tyrannie des marchés financiers*, Le Temps des Cerises, 2005.

ACCROÎTRE LE POUVOIR DE PENSER

Seul un service public redynamisé peut relever le défi de la formation du citoyen et tisser un sentiment d'appartenance commun à la Nation de demain.

Par **STÉPHANE BONNERY***

Avec les progrès scientifiques, les savoirs sont plus nombreux et complexes. Ils irriguent les formes de travail, la culture, l'information... Le service public d'enseignement doit préparer chaque futur adulte à vivre pleine-

ment dans ce monde-là, le doter des connaissances et des façons de penser qui lui permettent d'exercer son pouvoir d'appréciation et d'action.

L'évolution des savoirs accroît les possibles progrès comme les risques.

Risques avec la droite, de n'enseigner que la dimension utilitariste des savoirs, par exemple en économie : apprendre les outils de la « bonne gestion » sans connaître les théories qui ont fondé ces outils ou qui les critiquent. Risque de renoncer, même pour certains à gauche, à enseigner le même programme à tous : c'est la logique du « socle commun ».

Progrès possibles car ces savoirs complexes appellent, pour les manier, des adultes mieux formés. Ces exigences achèvent de rendre obsolète la situation actuelle où, faute d'une politique de démocratisation adéquate, une part des élèves ne se voit pas conduite à « comprendre » mais juste à « retenir » des éléments épars. L'exemple de la philosophie ou des sciences économiques et sociales est éclairant : trop souvent, les élèves arrivent avec l'envie de découvrir ces disciplines pour « dire » ce qu'ils pensent du monde sans saisir qu'il faut utiliser les savoirs du cours pour alimenter leur réflexion, et sont vite déçus en se contentant alors de « réciter » les auteurs sans développer leur

propre réflexion. Le défi est justement que chacun connaisse et utilise les théories contradictoires pour développer sa propre pensée. Selon la façon dont ils sont enseignés, les savoirs peuvent devenir des instruments pour développer sa pensée personnelle, pour s'émanciper, pour accroître le pouvoir d'appréhender le monde. Tel est le défi à tous les âges, dans toutes les disciplines y compris celles dont les enfants ne peuvent avoir eu connaissance, ni entrevu l'intérêt dans leur famille.

De plus, cette culture commune de haut niveau, fut-elle mobilisée avec désaccord, est indispensable pour tisser un sentiment d'appartenance commun à la Nation de demain.

LE POUVOIR DE PENSER POUR CHACUN : À QUELLES CONDITIONS ?

Il ne suffit pas d'avoir de l'ambition pour l'éducation nationale : l'espoir déçu engendre le fatalisme. Tous les élèves sont capables d'apprendre des

savoirs difficiles, mais pas dans n'importe quelles conditions.

Nos propositions précises seront abordées dans le prochain n° de la *Revue du Projet*, consacré à l'école. Pointons ici que les défis évoqués supposent l'allongement du temps de scolarisation obligatoire (de la maternelle à 18 ans), la gratuité, la non-marchandisation de l'enseignement, la laïcité. Ils impliquent l'égalité des objectifs et résultats entre jeunes et entre territoires, que seule peut garantir un service public national, avec des personnels fonctionnaires d'Etat en nombre pour assurer l'égalité de recrutement et de formation, dans des établissements égaux et non pas en concurrence selon les ressources locales.

Ces défis obligent aussi à repenser les façons d'enseigner, donc à donner des moyens à la recherche en éducation, à recréer autrement la formation des enseignants, et à libérer du temps (donc des postes de remplaçants) pour que les enseignants puissent échanger, être ingénieur de leurs pratiques. Il est indis-

pensable que cela s'accompagne d'une politique de démocratisation d'ensemble qui donne un cap politique à la réflexion pédagogique : pour quel élève le système est-il orienté ?

53 % des élèves de collège ont des parents ouvriers, employés ou sans activité, qui n'ont pas bénéficié d'études longues : la leçon ne peut pas être refaite à la maison. Pour les communistes, ces catégories sociales gagneraient beaucoup si le cœur du système scolaire était bâti sur le modèle de l'enfant qui n'a que l'école pour apprendre les savoirs plus complexes. Les autres enfants aussi, en étant libérés du transfert croissant des missions de scolarisation vers les familles.

Tout ceci implique des moyens. Chacun sait aujourd'hui qu'ils sont abondants, gâchés par la finance ou dans des établissements du genre « fac Pasqua ».

* **Stéphane Bonnery** est enseignant chercheur en sciences de l'éducation. Responsable national du PCF.

SÉCURISER L'EMPLOI ET LA FORMATION

Face à l'aggravation de la crise systémique et au chômage massif relancé, monte le besoin d'alternatives. La construction, de portée révolutionnaire, d'un système de Sécurité d'emploi ou de formation¹ viserait la suppression du passage par la case chômage.

Par **CATHERINE MILLS***

Pleinement réalisé, ce système tendra à assurer à chacun un emploi ou une formation rémunérée pour revenir ensuite à un meilleur emploi, avec une continuité de revenus et de droits. Cela impliquera une expansion systématique de la formation continue rémunérée. Il s'agit d'aller bien au-delà de ce qu'on a appelé le plein-emploi qui maintient un taux de chômage de 4 ou 5 %, et de construire un véritable dépassement du chômage.

Notre proposition de sécurisation de l'emploi et de la formation² avance de nouveaux principes du droit du travail pour passer de la précarité à une sécurisation des contrats de travail et des parcours professionnels, un nouveau statut du salarié, un droit à la formation continue longue et accrue, de nouveaux pouvoirs des salariés.

Un nouveau principe fondamental : l'affiliation universelle obligatoire et auto-

matique de chaque résident, à partir de la fin de l'obligation scolaire, à **un nouveau Service public et social de sécurisation de l'emploi et de la formation.**

Dans l'immédiat, celui-ci visera à l'opposé des pressions sur les chômeurs de Pôle emploi, un accroissement radical du taux et des durées d'indemnisation, des conditions d'admission à l'assurance-chômage. Sa mission devra aussi concerner une aide véritable au retour à l'emploi et à une insertion de qualité avec le droit effectif à la formation continue, ce qui impliquera une coopération avec les institutions de formation. Un nouveau financement indispensable impliquera notamment une modulation et un accroissement des taux de cotisations patronales pour l'indemnisation du chômage. On accroîtra fortement la contribution des entreprises qui recourent aux emplois précaires et aux licenciements.

Pour les jeunes, nous proposons une allocation autonomie-formation, un

statut du stagiaire, une aide à l'insertion professionnelle, de nouveaux contrats de sécurisation dès l'entrée des jeunes dans l'emploi à temps plein avec un salaire décent, un volet formation rémunéré, un tutôrat, ainsi qu'un pourcentage de jeunes obligatoire dans les entreprises.

Pour les salariés, de nouveaux pouvoirs dans l'entreprise. Cela impliquera des moratoires suspensifs contre les licenciements pour des propositions alternatives, des droits de reclassement étendus. Il s'agit aussi de gagner des pouvoirs de participation aux conférences régionales et nationales annuelles ainsi que des Fonds publics régionaux et nationaux pour l'emploi et la formation. ■

* **Catherine Mills**, maître de conférences honoraire en Sciences économiques à l'université de Paris 1, membre des commissions économie et santé-protection sociale du PCF, membre du comité de rédaction d'*Economie et politique*.

1) Paul Boccarda[2002], *Une Sécurité d'emploi ou de formation. Pour une construction révolutionnaire de dépassement contre le chômage*, Le Temps des Cerises.

2) *Economie et Politique*, janvier-février 2007, « Pour une Sécurisation sociale de l'emploi et de la formation ».

Dernier ouvrage de Catherine Mills avec Michel Limousin, septembre 2010 : *La protection sociale en danger. Etat des lieux et stratégie pour une alternative*. Le temps des Cerises. 2^e éditions.

Par **GÉRARD STREIFF**

Un nouvel espace

On parle depuis 1995 de retour de l'esprit critique, après vingt ans d'hégémonie libérale. Retour à Marx, nouveaux clubs, nouveaux débats, nouveaux éditeurs, travail relancé sur les classes, l'école, l'écologie, l'économie... Meilleure appréhension du nouvel « imaginaire de droite ». Une actualité qui ne peut qu'intéresser le PCF, lequel, à son dernier congrès, a décidé de remettre « les idées au premier plan ». Etat des lieux rapide.

Tempo idéologique et tempo politique ou social sont relativement autonomes. On connaît des périodes où les idées conservatrices gagnent en audience alors que le climat politique est au changement politique, les années 80 par exemple ; en même temps, il est des événements publics qui accélèrent le mouvement des idées ; ce fut le cas en 1995, avec la relance du mouvement social, puis en 2005, lors du référendum sur l'Europe.¹ Un récent article du journal *Le Monde* datait de 1995 le « retour d'une intelligence radicale ».²

Il est vrai qu'après vingt années d'hégémonie croissante de l'idée libérale (le phénomène commence à se manifester au milieu des années soixante-dix pour gagner ensuite en force), l'air du temps actuel invite plus volontiers au débat, à la contestation, à la rébellion. Le terme de retour s'impose volontiers. Razmig Kencheyan intitule son livre « Le retour de la pensée radicale. Hémisphère gauche. Une cartographie des nouvelles pensées critiques »³ ; Bernard Jouve signe lui « Ville : le retour de l'esprit critique ». Howard Zinn écrit « Karl Marx, le retour »⁴, etc. On comprend le message ; pourtant le terme est impropre car il ne s'agit évidemment pas de la reconstitution à l'identique du panorama ancien ; celui-ci a explosé et comme l'eau de la rivière, il ne repassera plus. Nous ne sommes plus, pour

dire vite, dans les années Sartre, Foucault, Lefebvre, Althusser... Le paysage a radicalement changé et la contestation croissante de l'hégémonie libérale a pris des formes nouvelles. Il y a eu une redécouverte, une réappropriation de la critique marxiste, que résume à sa manière un récent petit pamphlet de Bernard Maris, « Marx, ô Marx, pourquoi m'as-tu abandonné ? »⁵.

Le nouveau se traduit par l'apparition de clubs (Attac, Copernic, L'Appel des appels...) qualifiés parfois de « contre-experts » ; par la revitalisation du débat philosophique avec l'intervention de penseurs comme Alain Badiou, Slavoj Žižek, Toni Negri, Yvon Quiniou, Jacques Bidet ou encore Cynthia Fleury⁶ ; par des travaux remarquables de sociologie critique (Bourdieu publie « La misère du monde » en 1993 et fonde la maison d'édition « Raisons d'agir » en 1995 ; le couple Pinçon-Charlot, voir l'encadré, décortique avec minutie la classe dominante) ou de politistes (Louis Chauvel qui actualise l'analyse des changements sociaux⁷) ; par la multiplication ou la réactivation de (petites) maisons d'édition (Amsterdam, Les prairies ordinaires, Zones, Raisons d'agir, La fabrique, Agone, Syllepse) ; par l'émergence d'une presse internet dynamique (Médiapart, Rue 89...).

La crise est fortement présente aussi dans la littérature ; le monde de l'entreprise (exploitation, harcèlement, dominations diverses, licenciements, plans sociaux, délocalisation) sert de cadres à de nombreux romans cet automne et Christine Rousseau, dans « Le monde des livres » notait que « la veine sociale est l'une des tendances lourdes de cette rentrée littéraire 2010 »⁸. De grands enjeux comme l'école, l'écologie, le féminisme, le travail, les médias⁹ font l'objet de travaux pointus¹⁰. De belles recherches aussi sont menées sur la décomposition politique, la crise de la gauche et le glissement à droite en France et en Europe. Accordons une mention particulière aux livres de Pierre Musso, « Télépolitique ? Le sarkoberlusconime à l'écran »¹¹, du linguiste italien Raffaele Simone, « Pourquoi l'Europe s'enracine à droite »¹², de Mona Chollet aussi, « Rêves de droite »¹³ qui ont le mérite d'explorer l'imaginaire de droite (frénésie consumériste, vacuité du divertissement culturel, populisme, bling-bling et culte du self-made-man) qui a progressivement colonisé les esprits ; ces auteurs posent aussi la question qui fâche : où est l'imaginaire de gauche, à qui Raffaele Simone, par exemple, reproche d'être passé à côté de « la culture de masse, en la considérant depuis toujours comme marginale par rapport à ce qu'elle présupposait être le vrai pouvoir : le pouvoir politique et

critique



le pouvoir économique ».¹⁴ La refondation de la pensée économique est également à l'ordre du jour, réclamée par exemple par « les économistes atterrés »¹⁵, lesquels constatent que « le logiciel néolibéral est toujours le seul présenté comme légitime malgré ses échecs patents ». Bien d'autres travaux mériteraient d'être cités ici, comme ceux d'Espaces Marx¹⁶ de la Fondation Gabriel Péri¹⁷ ou d'économistes comme Paul Boccard.

À son 35^e congrès, le PCF a notamment choisi de remettre « les idées au premier plan », de « redonner toute sa place au combat d'idées ». C'est dans cet esprit qu'est annoncé un colloque, fin novembre, sur « le Projet », à l'initiative du « Lieu d'étude sur le mouvement de la connaissance et des idées » (LEM) où devrait rebondir le débat sur tous ces enjeux au cœur des affrontements d'idées d'aujourd'hui, nouveaux modes de développement, financements, migrations, institutions, citoyenneté, Europe, travail, fiscalité, féminisme, énergie, ressources naturelles, croissance-décroissance, industrie, culture, éducation. Une place est à prendre dans ce foisonnement d'idées, une manière aussi de faire écho à l'appel sur lequel Gilles Châtelet concluait son ultime essai¹⁸ : « Et si le cyberbétail redevenait un peuple, avec ses chants et ses gros appétits, une mem-

brane géante qui vibre, une humanité-pulpe d'où s'enrouleraient toutes les chairs ? Ce serait peut-être une définition moderne du communisme : A chacun selon sa singularité. De toute manière, il y aura beaucoup de pain sur la planche, car nous devons vaincre là où Hegel, Marx et Nietzsche n'ont pas vaincu. » ■

1) De nombreux commentaires soulignent la singularité de la pensée radicale dans les pays anglo-saxons, aux USA par exemple, sans doute aussi parce que le néolibéralisme y a fait plus de ravages qu'ici. Ce pourrait être le sujet d'un autre papier.

2) 5 juin 2010

3) Zones, 316p, 2010

4) Place publique, n°15

5) *Les Echappés*, 156p, 2010

6) *La fin du courage*, Fayard, 2010

7) *Les classes moyennes à la dérive*, Seuil, 2006

8) *Le Monde*, 20 août

9) Voir les travaux d'Henri Maler et d'Acrimed

10) François Dubet, Marie Duru-Bellat, Antoine Vérérot, Stéphane Bonny

11) Editions de l'Aube, 2009

12) Gallimard, 2010

13) La Découverte, 2008

14) *ibidem*

15) Askenazy, T. Coudrot, A. Orléan et H. Sterdyniak

16) www.espaces-marx.net

17) www.gabrielperi.fr

18) *Vivre et penser comme des porcs*. Folio actuel, 1998

LES PINÇON, DEUX SUR NEUF CENTS

Monique Pinçon-Charlot et Michel Pinçon explorent depuis une vingtaine d'années (*Dans les beaux quartiers* est sorti en 1989) le continent de la grande bourgeoisie dans des ouvrages savants et populaires. À une époque où enquêter sur le riche était malvenu, ils ont creusé leur sillon avec ténacité et ils ont persévéré, seuls ou presque. Dans un récent entretien pour la revue *Cassandra*, Monique Pinçon-Charlot note : « Pour vous donner une idée de la bataille idéologique, sur 900 sociologues en France, nous sommes deux à travailler sur la classe dominante ! »

On retiendra notamment leurs recherches sur *La chasse à courre* (1993), *Les Grandes fortunes* (1996), *Voyage en grande bourgeoisie* (1997), *Nouveaux patrons* (1999), *Châteaux et châtelains* (2005), *Les ghettos du Gotha* (2007) ou *Les millionnaires de la chance* (2010).

Leur dernier opus *Le président des riches. Enquête sur l'oligarchie dans la France de Nicolas Sarkozy* (Zones) n'est pas qu'une « promenade en Sarkozie » ; il situe bien l'actuelle crise de société (« De la lutte à la guerre des classes » dit l'introduction) et propose, en



conclusion, quelques pistes alternatives, telles que « restituer l'intelligibilité des rapports de classes » ou « mettre fin à l'oligarchie poli-

tique, économique et financière ». Retenons encore cet épilogue : « Que faire des riches ? La réponse tient en peu de mots : il faut faire des riches notre exemple. Leur puissance est due à leur solidarité. »

À lire, d'urgence.

Banalisation du FN

PAR GÉRARD STREIFF

Si une courte majorité de Français considère encore le Front national comme un parti « à part », la majorité de la droite parlementaire, elle, trouve que c'est un parti « comme les autres ». La banalisation de l'extrême droite est en route.

Les Français, dans leur grande majorité, 66 %, jugent que les positions de Nicolas Sarkozy sur l'immigration et la sécurité se rapprochent de celles du Front national, selon un sondage BVA/ Canal+, fin septembre dernier. Parmi les sympathisants de droite, 34 % pensent que les positions de l'UMP sont proches de celles du FN ; ils sont 58 % à avoir le même avis à l'extrême droite et 88 % à gauche.

Sarkozy souhaite ainsi séduire une part croissante de l'extrême droite. Ses électeurs doivent revenir dans « le cercle républicain » dit Besson. De fait 51 % des électeurs FN disaient soutenir le gouvernement début septembre, ils n'étaient que 32 % au début de l'été.

Cependant l'opération est périlleuse. Non seulement, une partie de la droite classique n'apprécie pas ce rapprochement mais surtout le pouvoir est en train de banaliser ainsi les propositions du Front National. Si pour 57 % des Français, le FN reste un parti « à part », il y a tout de même aujourd'hui 42 % des sondés pour considérer que l'extrême droite forme un parti « comme les autres ». Et puis, chez les sondés qui se réclament de la droite parlementaire, 57 % jugent que le FN est devenu un parti « classique ». Pour Gaël Sliman, directeur adjoint de BVA, « c'est une évolution forte. Pendant vingt ans le FN était rejeté par une large majorité ; mais depuis l'élection de Sarkozy et la venue de Marine Le Pen, ce parti semble plus acceptable ».

Le FN au gouvernement ? Cette hypothèse est rejetée par 81 % des Français (76 % à droite). Pour l'heure.

Fig. 1 LES POSITIONS DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE SÉCURITAIRE SONT-ELLES PROCHES DE CELLES DU FN?

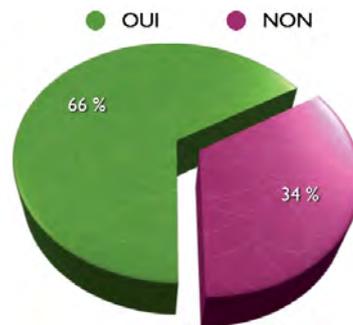


Fig. 2 LE FN EST-IL UN PARTI « À PART »? (POUR L'ENSEMBLE DES FRANÇAIS)

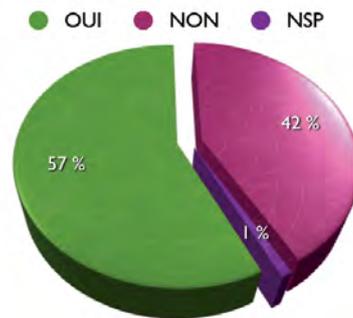
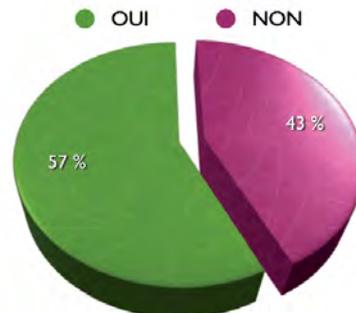


Fig. 3 LE FN EST-IL UN PARTI « COMME LES AUTRES »? (POUR LA DROITE PARLEMENTAIRE)



Pages réalisées par GÉRARD STREIFF



L'actualité sociale rime avec la bataille idéologique.

Aux logiques de marchandisation de tous les secteurs de l'activité humaine, nous opposons d'autres choix.

NICOLAS BONNET, responsable national de la commission Sport analyse le rapport « Douillet » qui veut sceller dans le marbre le « sport business » ; il développe des propositions alternatives et émancipatrices, en particulier pour « reconquérir du temps et des espaces libérés ».

JEAN-LUC GIBELIN, animateur de la commission Santé, protection sociale, fait le point sur l'application de la loi Bachelot, dite « Hôpital, Patients, Santé, Territoires ». Contre la privatisation de la santé publique, il propose de promouvoir partout « la démocratie sanitaire participative de proximité ».

La question culturelle est un élément fondamental de notre réflexion prospective, mais aussi « la condition de la politique » ; c'est ce qu'explique **ALAIN HAYOT, pour le collectif Culture du PCF.** Un séminaire national organisé avec Espaces Marx débute au mois de novembre et se déroulera jusqu'au mois de juin 2011.

JACQUES FATH, responsable de la commission Relations internationales, paix et désarmement, tire, quant à lui, les enseignements du sommet international de Bamako auquel il a participé.

INTERNATIONAL

Bamako 2010

Le colloque international « Bamako 2010 » fut un événement politique pour le sens qu'il recouvrit et pour ses contenus. Il y avait cependant une autre raison à cela : l'objet même de l'initiative. Marquer 50 ans d'indépendance en Afrique ne pouvait pas être un acte anodin. On s'étonne d'ailleurs qu'un tel anniversaire ait suscité si peu d'actes ou d'expressions politiques et de débats. Un défilé militaire le 14 juillet à Paris et quelques commémorations officielles en Afrique... C'est à peu près tout.

Le colloque « Afrique-France-Europe, cinquante années après les indépendances, bilan et perspectives », coorganisé par le PCF et l'Union malienne-Rassemblement démocratique africain, les 25 et 26 septembre à Bamako, aura donc été probablement la seule initiative politique collective franco-africaine ayant vocation à traiter le bilan du néo-colonialisme, les enjeux du développement, l'avenir des relations franco et euro-africaines...

Ce n'est pas un hasard. Certains ont du mal à imaginer en effet que ce continent où, aujourd'hui, quasiment tout vient de l'extérieur - les financements, les technologies, les experts et surtout les prescriptions et les injonctions... - puisse avoir un destin indépendant. **Pourtant, le temps de l'Afrique viendra.** Parce qu'il s'agit d'un continent jeune aux ressources humaines, culturelles, matérielles énormes. Les dynamiques politiques qui le traversent -et dont notre colloque a témoigné- le montrent bien. Mais aujourd'hui on constate des indépendances sans souveraineté, une croissance sans développement, des aspirations démocratiques trop souvent bafouées. D'où l'interpellation d'Amina Traoré : « *la question de la pensée critique est centrale* », dit-elle, « *nous sommes des peuples en danger, des peuples ajustés* » (par allusion aux plans d'ajustement structurels néo-libéraux). Un des débats du colloque porta donc sur le sens du combat à mener en Afrique. À quelles forces faut-il d'abord résister ? À celles qui confisquent le

pouvoir et constituent (dans la corruption) une menace permanente pour les libertés et la démocratie ? Il faut donc sortir la question démocratique de la seule « transparence » des urnes pour la poser dans toutes ses dimensions... Faut-il plutôt résister à l'ensemble des acteurs du monde globalisé - France, Europe, Institutions financières, OTAN... - qui font peser sur l'Afrique une dépendance structurelle et l'emprise d'une prédation systématique... Chacun voulant sa part de « la chair de l'éléphant », ces extraordinaires richesses du continent. On conviendra aisément que les priorités ne s'excluent pas mais se nourrissent l'une l'autre.

Etat, migrations, enjeu démographique, emploi, droits des femmes, panafricanisme... L'éventail des thématiques de discussion ont touché à l'essentiel : à l'histoire, aux relations sociales, aux processus économiques de la domination, aux problématiques politiques... jusqu'à la question française, soulevée par Pierre Laurent : « *pourquoi l'ancienne puissance coloniale a-t-elle tant de mal à assumer son propre passé ?* » **Pour quelles raisons politiques des actes de réhabilitation du colonialisme marquent trop souvent l'actualité,** ce qui fait surgir avec force l'importance des valeurs dans les confrontations politiques et sociales ? Puisqu'à l'évidence, un pouvoir qui cherche à imposer le recul de tous les droits a besoin aussi, pour y parvenir, d'une régression éthique et idéologique.

Bamako 2010 fut donc un moment d'échanges privilégié sur un éventail d'enjeux décisifs... avec une dimension particulière pour le PCF : après la rencontre internationale de novembre 2008 (avant le 34^e Congrès) et après celle qui rassembla, en janvier 2010, l'ensemble des progressistes européens et latino-américains, ce colloque international fut pour notre parti la troisième expérience s'inscrivant dans la réflexion et l'action sur la question d'un internationalisme de nouvelle génération : comment construire des solidarités et des convergences concrètes, sans formalisme, avec l'ambition de nourrir en commun des luttes et des avancées utiles pour l'avenir ?

Bamako 2010 fut un pas de plus sur ce chemin. ■

JACQUES FATH
Responsable des relations internationales

SANTÉ

Une campagne pour la santé

La commission Santé protection sociale est engagée depuis l'origine dans l'opposition à la loi « Hôpital, patients, santé, territoires », HPST dite loi Bachelot. Nous l'avions combattue au stade du projet en initiant de très nombreux débats et rencontres, nous nous opposons à sa mise en œuvre dès maintenant. Il n'est pas question d'attendre 2012 pour envisager une opposition aux mauvais coups d'autant que le pouvoir frappe fort et que les dégâts seraient trop importants si nous attendions.

LES AGENCES RÉGIONALES DE SANTÉ.

La montée en charge des Agences régionales de santé et en particulier leur directeur général (DG ARS) est préoccupante. Leurs premières décisions tombent rapidement. C'est notamment le cas avec les territoires de santé. Les découpages des régions en territoires de santé actuellement connus montrent une très grande diminution par rapport aux secteurs sanitaires existants pour l'instant. Nous sommes très en deçà du nombre de départements, par exemple 5 territoires pour 8 départements en Rhône-Alpes, 2 territoires pour 4 départements en Champagne-Ardenne, 1 territoire pour 3 départements en Limousin. La volonté du pouvoir est ainsi de diminuer d'autant les établissements de santé et médico-sociaux publics.

En effet, la loi prévoit que les établissements sanitaires et médico-sociaux publics soient regroupés au sein d'une entité unique, la Communauté hospitalière de territoire (CHT). Ces restructurations vont être très importantes pour le domaine sanitaire et médico-social mais aussi en terme de réponses aux besoins sanitaires de la population, d'emploi public, de maillage du territoire, de perte de change pour les usagers...

Il est donc nécessaire de construire des actes politiques forts pour s'opposer à ces décisions éminemment politiques et idéologiques du pouvoir actuel. C'est d'autant plus important que nous avons déclaré lors des élections régio-

nales notre volonté de faire du niveau régional un lieu de contre-pouvoir politique, de résistance à la politique de Sarkozy.

LES ASSISES RÉGIONALES DE SANTÉ

Les assises régionales de santé peuvent contribuer à faire ce que l'on a dit, à transformer en acte notre volonté de faire de la politique autrement en mettant en œuvre les engagements pris en campagne électorale.

Ces assises régionales de santé sont des actes politiques forts. Il ne s'agit pas de faire une initiative de communication pour le président du conseil régional mais d'avoir une démarche ancrée dans la proximité, dans les cantons, les villes et les villages, les départements.

Les assises régionales sont pour nous une structure pérenne, un lieu de recensement des besoins sanitaires et sociaux, de détermination des réponses à apporter à ces besoins et de contrôle de la mise en œuvre de ses réponses, c'est un lieu de l'intervention citoyenne des professionnels, des personnels, des usagers, des élus. C'est une concrétisation de la démocratie sanitaire participative de proximité.

LA CAMPAGNE NATIONALE SANTÉ

La démarche d'une campagne nationale Santé a été décidée par le CN de septembre. Nous voulons la travailler avec un groupe de pilotage transversal proposé à d'autres secteurs, commissions et collectifs qui sont concernés : retraités, entreprises, économie et finances, féminisme et droits des femmes, JC et UEC, ANECR, économie solidaire, environnement, etc. Il nous faut imaginer une mise en phase de la campagne nationale, des rendez-vous d'étape, la liste des thèmes à traiter. Nous proposons d'ores et déjà : Les retraites, La psychiatrie, L'hôpital public au cœur de notre système de santé, IVG / Contraception / Santé des femmes, Centre de Santé et médecine de proximité, mais aussi en perspective : La médecine du travail et la santé au travail, La dépendance, La bioéthique, La recherche médicale, Le médicament, Santé / Précarité (CMU / AME...), Les complémentaires et le financement de la protection sociale, Santé / Environnement.

**« GLOBULE ROUGE INFO »
ET LA VIE DE LA COMMISSION**

Nous publions par Internet tous les mois *Globule Rouge Info* pour faire état de l'actualité et des positionnements de la

commission et quatre fois par an « A cœur ouvert » en direction des salariés du secteur. N'hésitez pas à donner des coordonnées à l'adresse: sante@pcf.fr. ■

JEAN-LUC GIBELIN

animateur de la commission
Santé / Protection sociale.

SPORT

Sport business ou sport émancipation, que voulons nous ?

La rentrée sportive dans les clubs s'effectue avec beaucoup de questionnements. Cette année encore, beaucoup de clubs sont dans l'incapacité d'accueillir tous ceux qui veulent s'y inscrire. De nombreux présidents et élus locaux expriment le besoin de plus d'installations, plus de salariés et plus de moyens pour les bénévoles qui accueillent les pratiquants. N'y a-t-il pas une certaine indécence quand dans le même temps le marché des transferts qui concernent une vingtaine de footballeurs professionnels atteints plusieurs centaines de millions d'euros ?

Il est grand temps de répondre à cette question : Quel sport voulons-nous ? Celui du business, qui en fait une marchandise, avec son cortège de dopage, de violence, de tricherie, ou un sport porteur d'émancipation pour toutes et tous ?

il ne s'agit pas d'opposer « amateur » et « professionnel », on ne construit pas une politique sportive à travers cette séparation. Il s'agit de questionner les idées qui fondent l'avenir du sport. Arnaud Lagardère a récemment donné sa position : « *ce que je fais, ce n'est pas du mécénat, c'est un business à part entière* ». Voilà la volonté de certains. De son côté, le gouvernement se préoccupe avant tout « *d'aider les clubs à assumer complètement leur mutation vers l'entreprise de spectacle sportif que la compétition économique et sportive exige* »⁽¹⁾. C'est écrit dans le rapport Besson, fil conducteur de tout ce qui a occupé le gouverne-

ment ces dernières années. Dans son rapport, David Douillet⁽²⁾ explique à son tour qu'il faut limiter les aléas sportifs et garantir aux investisseurs une certaine sécurité. C'est également le sens du projet de loi qui doit parachever cette mutation en permettant l'autonomie des ligues professionnelles vis-à-vis des fédérations. C'est-à-dire la fin de la solidarité entre amateur et professionnel, la fin de l'unité du mouvement sportif.

Le schéma est clair : le sport professionnel est placé entre les mains de marchands, le sport de haut niveau est sous la tutelle de l'Etat et le sport pour toutes et tous est confié aux collectivités territoriales qui sont invitées à se concentrer sur des missions de cohésion sociale.

D'ailleurs, avec la réforme des collectivités territoriales, si les communes n'ont plus de financements croisés, elles auront beaucoup de difficultés à financer seules la construction d'une piscine, d'un gymnase ou d'un stade.

NOTRE VISION EST TOUT AUTRE

Nous n'acceptons pas ce piège de la réduction de l'intervention publique et l'abandon du sport à des marchands. Pour cela il faut affirmer clairement : Est-ce que le sport entre dans la catégorie des droits humains ?

Si oui, alors il faut une intervention publique réaffirmée avec des moyens humains et financiers à la hauteur. C'est à dire un ministère avec un budget conséquent, des collectivités territoriales ayant les moyens d'intervenir avec des financements croisés et une loi définissant les responsabilités de chacun. Si c'est un droit, les règles du marché ne doivent pas s'appliquer à la pratique sportive. Sa spécificité doit être reconnue et protégée dans la législation nationale et européenne.

Si le sport est un droit, il faut rebâtir sa gouvernance pour qu'il soit l'affaire de tous, licenciés ou pas. Cela exige sa maîtrise par les hommes et les femmes qui le pratiquent avec la création d'une instance nationale de concertation et sa déclinaison locale.

L'émancipation par le sport doit être au cœur de notre projet car l'appropriation de chacune et de chacun de son corps, de son espace et de son environnement est fondamentale.

L'appropriation des savoirs, des techniques, de la culture pour progresser est un élément essentiel pour sa propre liberté. Débattre de l'émancipation, c'est aussi réfléchir aux modifications du monde du travail et ses consé-

quences sur le temps des loisirs, c'est-à-dire la conquête « du temps libéré » et « des espaces libérés ».

Comme l'ont déjà fait Joffre Dumazedier⁽³⁾, au sujet de la civilisation des loisirs et Norbert Elias⁽⁴⁾ dans « sport et civilisation », notre réflexion doit s'élever au niveau de l'avenir des civilisations humaines, de leur objet et de leur but.

Nous devrions par exemple nous pencher sur l'évolution des compétitions et des performances et de la relation entre le progrès et les frontières de l'humanité. Lors de notre université d'été, Sébastien Fleuriel et Manuel Schotté⁽⁵⁾ nous ont invités à réfléchir sur l'acceptation par notre société du statut précaire de la quasi-totalité des athlètes : « des prolétaires de la performance » liés à des agents par des contrats soumis aux résultats sportifs.

Le sport est à la croisée des chemins, il est donc urgent d'initier un débat pour permettre aux hommes et aux femmes de notre pays de s'en emparer.

Pour conclure, regardons à cette belle image ; celles de ces professionnels et amateurs de la montagne qui ont escaladé les plus hauts sommets de notre pays pour afficher leur colère contre la politique gouvernementale.

L'insurrection des consciences est là, partout. Je pense aussi aux actions locales organisées par des clubs comme à Bagneux et à Ivry sur Seine ou encore au travail du collectif « le sport est un droit ».

Jacques Rouyer, dans son dernier éditorial pour la revue *Contre Pied*⁽⁶⁾ évoquait l'idée de « stimuler les résistances créatrices ». Il nous invite à une vision de l'activité physique et sportive comme une culture de résistance et de l'alternative. Résister, ce n'est pas seulement faire face, lutter, éviter le pire, ce doit être un moyen de se transformer, s'engager, s'enrichir et reconquérir. Si le mouvement sportif veut garder son indépendance et sa capacité d'initiative, si l'on veut ensemble assurer le droit au sport pour chacune et chacun, il va falloir mener le combat. ■

NICOLAS BONNET

Responsable de la commission sport du PCF

1) Eric Besson, *Accroître la compétitivité des clubs de football professionnel français*, la Documentation française, novembre 2008.

2) David Douillet, *L'attractivité de la France pour l'organisation de grands événements sportifs*, la Documentation française, juillet 2010.

3) Joffre Dumazedier, *Vers une civilisation du loisir ?*, Seuil, Paris, 1962; rééd 1972.

4) Norbert Elias et Eric Dunning, *Sport et civilisation : La violence maîtrisée*, Fayard, 1994.

5) Sébastien Fleuriel et Manuel Schotté, *Sportifs en danger. La condition des travailleurs sportifs*, Editions du croquant, 2008.

6) Jacques Rouyer, EPS : la réussite de tous en échec ?, *Contre Pied, Centre national d'étude et d'information EPS et société*, n°25 mars 2010.

CULTURE

L'enjeu culturel et le Projet

Il est grand temps, à gauche, de savoir comment refaire de la culture, de l'imaginaire et du symbolique, le creuset d'une pensée sur l'avenir et sur l'alternative.

Ce qui est en cause aujourd'hui dans le mouvement social et surtout sur le plan politique c'est notre capacité à définir le sens, la portée, l'ambition d'un projet culturel se situant lui-même au cœur d'un projet politique de transformation des actuels rapports de domination et d'aliénation.

L'urgence de refonder une pensée politique de gauche est en soi une question culturelle. Elle est d'autant plus forte

que nous savons que tout projet de société transformateur - à commencer par le nôtre - doit désormais procéder d'une intervention citoyenne et de la participation de tous à l'élaboration et à la construction d'une alternative émancipatrice durable et solidaire à la société actuelle.

Peu à peu se fait jour l'idée que la question culturelle est, non seulement une matière fondamentale de notre travail sur le Projet, mais peut-être aussi une clé du débat général. Face à l'« effondrement du politique » l'angle culturel est l'angle d'attaque incontournable, parce que **la culture est la condition de la politique.**

Notre approche de la question culturelle n'est pas nouvelle. La culture est un objet de réflexion et un champ d'action auxquels les communistes ont longtemps accordé une place déterminante. Cette démarche a toujours été animée d'un double refus : celui de considérer la culture comme un luxe réservé à une

SUITE DE >
LA PAGE 23

élite ou comme un simple produit valorisable, et faire de l'enjeu culturel un enjeu politique émancipateur pour la personne humaine et transformateur des rapports sociaux.

Force est de constater que depuis plusieurs années maintenant, la création artistique, la démocratisation culturelle et la promotion de la diversité culturelle connaissent une stagnation, voire une régression très sensible.

Cette crise est à la confluence d'au moins trois phénomènes :

- Sur le plan économique, avec le développement d'une industrie et d'un commerce symptômes d'une marchandisation accélérée : les industries culturelles.
- Sur le plan politique, par le démantèlement systématisé depuis l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy, des politiques publiques de la culture, du ministère lui-même avec la RGPP, ainsi que par les attaques contre les collectivités locales avec la réforme actuelle.
- Sur le plan idéologique et moral, par l'offensive intellectuelle menée depuis plusieurs décennies autour d'une conception libérale des rapports sociaux (la guerre du « tous contre tous »), et d'une régression intellectuelle inédite, avec la résurgence de conceptions qu'on pensait révolues.

Les questions ne manquent pas, que ce court article n'épuisera pas, comme par exemple :

- Comment redonner du sens au soutien public à la création contemporaine ?
- Comment repenser les conditions mêmes de l'exercice de la liberté de création face au poids de l'argent et à l'interventionnisme politique ?
- Comment être particulièrement attentif à l'innovation et aux formes émergentes de la création artistique ?
- Comment réfuter cet « air du temps » qui fait de l'art un luxe insupportable en temps de crise ?
- Comment montrer que l'art est « *ce moyen qu'a trouvé une femme ou un homme pour raconter à un(e) autre son rêve par lequel il révèle et constitue sa réalité intérieure* » (Roland Gori, *Cigale*-2010) ou encore que c'est ce qui incite le spectateur ou le lecteur à reconfigurer son « *partage du sensible* » (Jacques Rancière) sans lequel il n'y a pas de société qui vaille ?
- Comment renouer avec l'ambition démocratique du partage des œuvres et des pratiques artistiques avec la nécessité de relancer, sous des formes novatrices et citoyennes, l'éducation populaire dans tous les territoires, y compris celui du travail ?

- Comment le faire sans prendre en compte les pratiques culturelles réelles des Français, en particulier depuis l'irruption du numérique et le poids croissant des industries culturelles ?

- Comment inventer une autre économie de la culture respectueuse des droits des créateurs, de la liberté de circulation des œuvres tout en refusant la soumission aux exigences de la reproduction du capital ?

Et surtout comment refaire de l'enjeu culturel un enjeu de société, un enjeu politique pour ceux à gauche qui réfléchissent aujourd'hui aux formes de dépassement d'un capitalisme à bout de souffle mais qui ne s'effondrera pas de lui-même ? Comment penser une alternative à cette société de l'éphémère, du reproductible, du jetable, du rentable ?

Dans son discours au « monde de la culture » à Nîmes en janvier 2009, Nicolas Sarkozy affirmait que la culture n'était pas un secteur de l'activité gouvernementale parmi d'autres mais « *ce qui donnait le sens à toute l'action publique* ». La droite semble en effet avoir compris l'enjeu gramscien de la construction d'une hégémonie culturelle à l'échelle de la société, singulièrement dans les classes populaires. Les liens étroits désormais établis entre le monde des médias, en particulier l'audiovisuel, celui de l'édition et de la presse, participent de cette construction. L'offensive pour intégrer l'école et l'université à ce dispositif relève de la même ambition.

« *La culture est la condition de la politique parce qu'elle est la condition du débat, de la circulation de la parole, des opinions et des jugements, de l'accès à la citoyenneté dans la liberté et l'égalité à travers les gestes de la pensée et de la création* »

(Marie-José Mondzain, dans *Cigale* 2010).■

ALAIN HAYOT

Délégué national à la culture du PCF,

Contact : mpboursier@pcf.fr

Le collectif culture national du PCF, avec Espaces Marx, prépare un séminaire de longue durée autour de cette question, de novembre 2010 à juin 2011, avec notamment Yves Clot, Cynthia Fleury, Marie-José Mondzain, Pierre Musso, Jacques Rancière, Jean-Louis Sagot-Duvaurox, Olivier Donnat, Valérie de Saint-Do (...).

ERRATUM : la note du secteur économie signée le mois dernier par Alain Morin a été en fait rédigée par Yves Dimicoli. Toutes nos excuses auprès de celui-ci.



Par ALAIN VERMEERSCH

Romans, films, documentaires, fictions traitent de la vie sociale sur fond de crise financière depuis la rentrée de septembre.

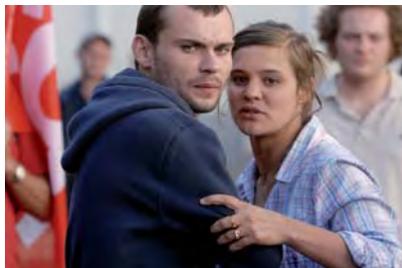
Le retour du social

Le roman social s'inspire du monde de l'entreprise. Il peut s'agir de raconter une restructuration comme chez Nathalie Kuperman (**Nous étions des êtres vivants**, Gallimard) ou de suicide à la mode France Télécom comme chez Thierry Beinstingel (**Retour aux mots sauvages**, Fayard) et Philippe Claudel (**L'Enquête**, Stock). D'autres thèmes émergent comme la crise climatique (Philippe Vasset, **Journal intime d'une prédatrice**, Fayard), l'immigration et la polygamie (**Celles qui attendent**, Fatou Diome, Flammarion) ou la précarité (**Libre, seul et assoupi**, Romain Monneray, Diable Vauvert).

AU CINÉMA

films et documentaires traitent des mêmes sujets. Depuis la fin août, on peut voir à l'écran : **Cleveland contre Wall Street** (La ville assigne en justice les 21 banques jugées responsables des saisies immobilières), **Wall Street : l'argent ne dort jamais** (La décadence de la cité financière après la crise de 2008), **AO le dernier Néandertal** pose les questions de l'homme face à la nature. **Moi, la finance et le développement durable**, ce documentaire de J. Lemaire-Danaud est « une réflexion sur la schizophrénie dans laquelle nous enferme le système capitaliste » dit-elle. **Entre nos mains** de Mariana Otero raconte l'histoire d'une Scop de lingerie. En novembre, **Severn, la voix de nos enfants** nous entraînera sur l'avenir de la planète, une enfant interpelle les responsables, 18 ans

France 2 : **Les vivants et les morts** de Gérard Mordillat



après le sommet de Rio. **Inside job** de Charles Ferguson raconte la dépression économique avec des interviews de DSK et de Christine Lagarde.

LES CHAÎNES DE TÉLÉVISION

Elles ne sont pas en reste. Le mercredi 6 octobre, France 2 a diffusé les premiers épisodes de « **Les vivants et les morts** » de Gérard Mordillat. Comme l'écrit *L'Humanité*, « Jamais vous ne voyez à la télévision un ajusteur-outilleur, un comptable, un couvreur, un charpentier, soit des gens qui ont un métier et un savoir. Et aussi une culture. Car la télévision suppose là aussi que le monde du travail est inculte, illettré, réduit à regarder la télévision et à faire les mots fléchés des journaux gratuits... » (3,32 millions de télé-

spectateurs).

Canal+ programme un documentaire sur les politiques d'immigration en France et en Europe (**Immigration, aux frontières du droit**) et sur la production et la consommation de viande et les impacts sur l'environnement (**Global Meat**).

France 5 diffusera une série de documentaires : **Terres agricoles : le grand Monopoly** sur la vente des territoires dans les pays en voie de développement. **Le Peuple des ordures** mène l'enquête en Inde, au Ghana et au Nicaragua sur le traitement des déchets ménagers. **Le travail : un peu, beaucoup, à la folie**, sur sa place dans notre société. **Orange, douce ou amère ? France Télécom : le temps de l'après...** traitera de la place de l'humain dans l'entreprise. **Sale pour la planète** et **J'ai vu changer la Terre** expliquent les effets dévastateurs du réchauffement climatique.

DU CÔTÉ DES REVUES

Les dernières livraisons des revues politiques, économiques et sociales sont riches d'intérêts.

La dernière livraison de la revue **Le Débat** (Gallimard, n°161-septembre-octobre 2010) poursuit la controverse engagée il y a quelques mois sur le déclin de la gauche occidentale. Alain Bergounioux met en lumière les facteurs susceptibles de donner un nouvel élan à la social-démocratie. Il avance l'idée que « les difficultés de la gauche

sociale-démocrate sont sans doute liées à celle de l'Europe même... à l'affaiblissement durable de la croissance qui entrave les possibilités de la redistribution sociale ». Selon lui « les problèmes de la social-démocratie ne relèvent pas d'une idéologie dépassée... Ils tiennent avant tout aux difficultés de réalisation des programmes sociaux-démocrates dans les conditions actuelles ». Il admet « Avec la crise qui frappe... l'Europe depuis la fin de 2008, le temps de l'inventaire est venu... La crise appelle des remèdes de nature sociale-démocrate ». Mais explique-t-il, ces partis « ont été associés par une partie de leurs électeurs à la voie qui a mené à cette crise ».

Dans ce numéro, Marcel Gauchet et Jacques Julliard dialoguent sur la situation des forces politiques. M. Gauchet comme une réponse à A. Bergounioux souligne l'idée que « le capitalisme s'est installé comme un horizon indépassable parce qu'il plaide l'ouverture des marchés dans un monde mondialisé... Les gauches de gouvernement, en Europe, se sont persuadées qu'il s'agissait d'une situation inéluctable... La politique, désormais, c'est tout simplement l'adaptation à la mondialisation éco-

nomique ». Il conteste cette réalité « Il devient manifeste qu'on a besoin du politique pour faire marcher cette machine économique qui déraile ». Il remarque « En l'absence d'alternative crédible, c'est la démolition anxieuse qui prévaut ». Il insiste sur l'idée que « la disparition de l'horizon révolutionnaire n'a pas libéré l'imagination réformiste... La pauvreté de la discussion autour... de l'avenir de l'Etat-providence en est le symptôme ». Mais observe-t-il « L'affaiblissement de Sarkozy profite à la gauche ». Il admet l'existence d'une nouveauté dans le paysage politique avec le Front de Gauche. « Nous sommes devant un phénomène nouveau, qui n'est pas non plus le communisme tel que nous l'avons connu, mais qui constitue une espèce de variante radicale de la social-démocratie au sens très large du terme ».

Actuel Marx (La Découverte n°48/2010) consacre son dernier numéro au communisme. Dans la présentation, on peut lire le regain d'intérêt pour l'idée, le projet, voire les politiques communistes. Les auteurs qui y participent ont répondu à une adresse formulée en

ces termes : « On assiste aujourd'hui à une réhabilitation du "communisme"... Il n'est guère de philosophe radical qui ne reprenne ce terme à son compte.. C'est bien quelque chose du 'communisme' qui se manifeste sous la forme d'utopies pratiques sur le terrain du militantisme politique et social, de l'autogestion, de l'écologie, de la communication Internet, de même que dans la subversion culturelle... dans le "tous ensemble", dans la démocratie directe des rebellions sociales, dans la radicalité des options et des dévouements personnels et collectifs. La question se pose naturellement de savoir pourquoi revient ce nom de communisme. D'où parle le communisme ? De quelle force sociale, réelle ou supposée ? De quel monde ? Même s'il s'agit d'un mot politique, de ces vocables qui donnent lieu à des affrontements et retournements sans fin, y-a-t-il quelque sens à l'utiliser en dehors d'une conceptualité analytique et stratégique définie et communicable ? » Franck Fischbach, Michaël Löwy, Etienne Balibar, Toni Negri, Jean-Luc Nancy, Slavoj Zizek, Chantal Mouffe et Jacques Bidet contribuent à ce numéro. ■

LA REVUE DES BULLETINS Les bulletins internes des différentes commissions nationales



➔ **RAPSE**, Réseau d'Action pour Promouvoir Sécuriser l'Emploi.



➔ **FÉMINISME/COMMUNISME** Le bulletin de la commission Droits de femmes /Féminisme



➔ **CIGALE** : Bulletin annuel de la commission culture.

Mais aussi... ■ **COMMUNISME ET ÉCOLOGIE**, lettre électronique ■ **GLOBULE ROUGE** revue de la commission santé ■ **LRI**, lettre des relations internationales ■ **COMMERCE ÉQUITABLE** revue de la commission économie sociale et solidaire ■ **TERRE MER** revue de la commission Agriculture, Pêche...

Chaque mois, des chercheurs, des étudiants vous présentent des ouvrages, des films, des DVD...

RACHID BOUCHAREB

Hors-la-loi, film franco-algérien 2010.

Par **STÉPHANIE LONCLE**

Hors-la-loi raconte une partie de la résistance armée du FLN sur le territoire français pendant la guerre d'Algérie du point de vue d'un cadre du mouvement de libération. Ouvrier dans l'industrie automobile, il vit avec sa famille dans le bidonville de Nanterre. La

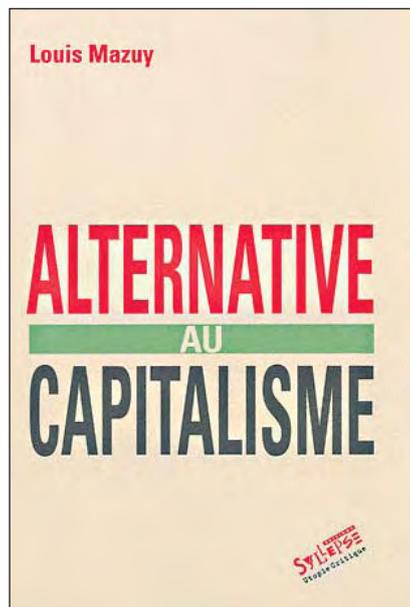


narration, chronologique, conduit du massacre de Sétif à la manifestation du 17 octobre 1961. Ces événements, certains de nos camarades les ont vécus, d'autres, plus jeunes, en ont au mieux une connaissance historique qui manque souvent d'interprétation politique. Le film en propose une qui sera utile à la construction d'un débat entre les

communistes et à la transmission des mémoires.

Il construit un parallèle entre les militants algériens du FLN sur le sol français et la Résistance française qui permet de faire ressortir l'héroïsme et la légitimité du combat des militants du FLN mais aussi de souligner les différences entre ces deux résistances. En effet, la misère et l'isolement des militants, le fait d'être immigré sur le territoire ennemi, mais aussi la fragilité de l'organisation et la faiblesse politique du combat nationaliste font de la résistance algérienne qui est montrée à l'écran un problème et pas seulement une évidence. Tandis que *L'Armée du crime* de Guédiguian soulignait la solidité de la culture politique communiste qui animait les résistants à l'occupation nazie (n'oubliant jamais qu'ils sont « du côté de la vie »), *Hors-la-loi* met l'accent sur les contradictions de la problématique nationaliste.

S'il s'agit certainement d'un point de vue sur la guerre d'Algérie n'ayant pas vocation à représenter l'ensemble des aspects du mouvement de libération, ce point de vue est particulièrement intéressant dans le contexte actuel. En refusant tout romantisme révolutionnaire pour aborder la question de la légitimité du combat nationaliste, ce film particulièrement courageux prend la mesure de sa responsabilité dans notre actualité. En faisant dialoguer la guerre d'Algérie avec la Résistance et avec le présent, ce film permet de sortir de l'amalgame que produit parfois la liste des « grands combats du XX^e siècle » pour s'assurer de la transmission du savoir-faire et des cultures militantes, afin d'enrichir et de renforcer le militantisme actuel dans les combats qu'il doit mener. ■



LOUIS MAZUY

Alternative au capitalisme, Syllepse, 2010.

Par **IVAN LAVALLÉE**

Dans *l'Humanité* du 16 septembre, François Taillandier déplore qu'on n'écrive plus sur l'expérience concrète du travail, ses processus, son sens, son but humain. Il conclut ainsi : « **s'opposer ce n'est pas répondre différemment aux mêmes questions, c'est poser d'autres questions** ».

Alternative au capitalisme, de Louis Mazuy, pose les questions autrement, dans la pure tradition marxiste, celle qui analyse des situations concrètes et qui les « monte » au niveau théorique, quitte à remettre en cause des schémas de pensée qui bien qu'ayant eu leur pertinence, sont aujourd'hui à revisiter. Louis est élu communiste à Maubeuge, ingénieur Arts et Métiers chez AREVA et représentant du personnel au conseil d'administration de son entreprise. Au fil de son analyse, il discute de nombreux travaux et concepts, ouvre un dialogue avec les théories de la révolution informationnelle, s'inscrit dans la lignée de R. Leguen ou de L. Lavallée, mais néglige malheureusement un auteur qui aborda en d'autres temps les mêmes problèmes, le philosophe R. Richta (*La civilisation au carrefour*, 1966).

Un ouvrage à lire par tout militant révolutionnaire en cette période d'élaboration de projet. ■

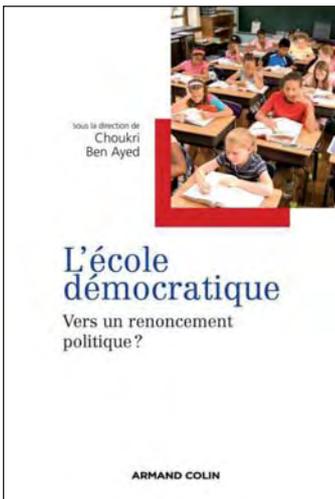
Sous la direction de **CHOUKRI BEN AYED**

L'école démocratique : vers un renoncement politique ? 2010.

Par **CÉCILE BARON ET CHARLINE RANGÉ**

Cet ouvrage coordonné par Choukri Ben Ayed, sociologue et professeur, propose une analyse scientifique de l'évolution de l'école. Des chercheurs et des enseignants engagés y décortiquent les mécanismes qui détournent l'école de l'objectif fondamental, porté par sa démocratisation, d'émancipation de chacun et de perfectionnement de la société.

L'école se retrouve coupée du monde qu'elle est censée transformer ; sa sanctuarisation renforce le sentiment d'insécurité, la difficulté scolaire est individualisée tandis que les entreprises de soutien scolaire fleurissent, la scolarisation à 2 ans recule et les jardins d'éveil payants se généralisent. Nées d'une volonté de justice et de cohésion sociale, les politiques d'éducation prioritaire aboutissent aujourd'hui à une différenciation de l'offre et à un éclatement concurrentiel des systèmes éducatifs. Mobilisé par des ressources financières et culturelles inégales, le libre choix de l'école, voulu par la disparition



de la carte scolaire, attise les convictions libérales et individualistes des familles tout en consacrant la peur des autres. La politique de formation des élites au détriment de celle des masses est pourtant un échec flagrant : pour tous le niveau baisse et les écarts se creusent.

Revenant sur les luttes sociales et les évolutions du syndicalisme dans l'enseignement, les auteurs montrent

comment la stratégie de segmentation des réformes, en induisant un décalage temporel et revendicatif entre les mobilisations des enseignants, chercheurs, étudiants et enseignants-chercheurs, a permis de faire passer ces réformes. Depuis 7 ans, le rôle structurant du néolibéralisme dans les réformes de l'enseignement (LRU, « retour aux fondamentaux », mastérisation de la formation,...) ont rapproché les chercheurs et le milieu enseignant dans l'analyse et l'action. Mais la sectorisation et l'absence de mise en commun des analyses empêchent de comprendre les cohérences et les contradictions de la politique éducative. Les auteurs défendent donc un rapprochement entre enseignement et recherche, à la manière des CHU.

En s'attachant à « désanctuariser » l'école, l'ouvrage montre comment les réformes en cours participent d'une logique globale de privatisation et de marchandisation des missions de service public et de casse du statut des travailleurs. ■

ANDRÉ CHASSAIGNE

Pour une terre commune,
éd. Arcane 17, 2010.

Par **PIERRE LAROCHE**

André Chassaigne, député communiste, analyse la place de l'écologie dans la vie économique, culturelle, sociale et politique, à la fois en sortant des limites héritées d'un communisme « culturellement productiviste » et en tenant à distance la proposition d'une « décroissance ». Il relève le défi qui consiste à imaginer un développement humain libéré de toute conséquence dommageable pour l'environnement (et, en conséquence, pour le développement humain lui-même). À partir de l'idée de « Terre mère » chère à la culture amérindienne, il construit le concept de « Terre commune », qui revendique une société de mise en commun et conçoit la planète comme un héritage qu'il importe de transmettre.

L'auteur s'oppose à l'exploitation des hommes et des



femmes comme de la planète par une minorité de « fortunés » pour qui l'écologie est une variable d'ajustement et le « développement durable » un simple outil pour conserver ou développer des parts de marché. Il montre comment la pollution, devenue une marchandise et une source de profit, est légitimée par le « capitalisme vert » et il fournit des clés de lecture des rapports politiques, économiques et sociaux, de Grenelle à

Copenhague, jusqu'au « guet apens idéologique du Grenelle de l'environnement ».

Il propose une transformation écologique de notre économie qui passe par une appropriation populaire de ses objectifs et de ses circuits de financement. La démocratie, l'ambition de donner aux citoyens les connaissances qui leur permettent de décider de leur vie et de se réapproprier un patrimoine public, est au cœur de cette transformation. Elle est ainsi, selon l'auteur, la seule réponse possible à la question du partage de l'eau potable. Ce projet implique de s'opposer aux tentatives de réduire le rôle de l'État. L'exemple de l'énergie est parlant : en France, le programme du CNR, les nationalisations et le développement des services publics ont construit un modèle alliant innovation et sécurité, aujourd'hui rapidement défait par les exigences de la seule rentabilité financière. L'auteur affirme à la fois la nécessité d'une nouvelle politique énergétique, l'utilité du nucléaire et l'exigence d'une transformation de la consommation. Le plus important est l'exigence politique de transformations sociales. Chassaigne met la mixité dans toute ses dimensions au centre de ce projet : logement, proximité d'équipements publics, diversité citoyenne, activités économiques. Invité par Pierre Gosnat à voir les transformations prévues à Ivry, il étudie les travaux et projets en cours pour une « reconquête de la ville ». ■

Critiques coordonnées par
MARINE ROUSSILLON



AGENDA

RACISME

➔ **MERCREDI 10 NOVEMBRE · LE BLANC-MESNIL**
Hôtel de Ville - 17 place Gabriel Péri

➤ La Ville de Blanc-Mesnil et le Forum organisent un Forum de lutte contre le racisme et les discriminations racistes en France. Avec des contributions de chercheurs, d'élus, d'habitants, d'agents publics, d'associations et d'artistes. Etat des lieux le matin, avec entre autres Joël Roman et Joëlle Bordet.

Trois ateliers l'après-midi :

1 • Art et racisme : en quoi l'art fait-il bouger la question du racisme, en quoi le racisme nourrit-il la question de l'art ?

2 • Jeunes, démocratie et lutte contre le racisme et les discriminations racistes.

3 • Les habitants, les professionnels et les élus face au racisme, aux discriminations racistes et aux enjeux de la démocratie.

19 h : création théâtrale de Thierry Bédard, Des ruines... la liesse et l'oubli.

Entrée libre sur inscription auprès de Mission lutte contre les discriminations. (www.blancmesnil.fr).
(Tél. : 01-48-67-45-80 ; c.gastal@ville-blanc-mesnil.fr)

ISRAËL-PALESTINE

➔ **MARDI 16 NOVEMBRE 19 H 30 · PARIS 5^e**
Centre culturel La Clef, 34, rue Daubenton,

➤ « Les juifs français, les Français d'origine ou de sensibilité juive et le conflit israélo-palestinien », table-ronde avec Esther Benbassa, et Denis Sieffert,

CONTRE LA FAIM DANS LE MONDE

➔ **JEUDI 18 NOVEMBRE, DE 15 H À 18 H 30 · PARIS 7^e**
Sciences Po, amphithéâtre Chapsal,
27 rue Saint-Guillaume

➤ Conférence-débat « Veut-on nourrir le monde ? Quelles insécurités alimentaires pour quels intérêts ? », avec notamment Jacques Berthelot. (Informations pratiques et renseignements : Paula Cusi Echaniz (CIHEAM), paula.cusi@ciheam.org, 01-53-23-91-23).

RENCONTRE DU PROJET

➔ **26-27-28 NOVEMBRE · PARIS 19^e Espace Niemeyer**
2 place du Colonel Fabien - M^o Colonel Fabien

➤ Cette rencontre nationale réunira des militants-e-s et des élu-e-s communistes, des intellectuel-le-s, des acteurs et actrices du mouvement social et associatif. Elle permettra d'engager les réflexions et la construction d'un projet partagé, utile à toute la gauche répondant aux problèmes de la société, aux espérances populaires et en rupture avec les logiques libérales.

LES DROITS DES FEMMES EN EUROPE

Assemblée «EI-FEM»

➔ **3 DÉCEMBRE • PARIS 19^e Siège national du PCF**
2 place du Colonel Fabien - M^o Colonel Fabien

➤ Rencontre organisée avec le PGE (Parti de la Gauche Européenne)

29

■ APPEL À COMPÉTENCE

« Beaucoup mettent de l'énergie à résister, il en faut tout autant qui se mêlent du débat politique ! »

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, a invité ainsi, l'ensemble des forces sociales, syndicales, associatives, à investir le débat d'idées et à participer à la construction d'une véritable alternative politique à gauche.

Il s'agit d'ouvrir des espaces de travail par réseaux thématiques dans tout le pays.

Nous voulons nous appuyer sur l'expertise professionnelle, citoyenne et sociale de chacune et chacun, en mettant à contribution toutes les intelligences et les compétences.

La Revue du Projet est un outil au service de cette ambition.

Vous souhaitez apporter votre contribution ? Vous avez des idées, des suggestions, des critiques ? Vous voulez participer à un groupe de travail en partageant votre savoir et vos capacités avec d'autres ?

LAISSEZ-NOUS VOS COORDONNÉES, NOUS PRENDRONS RAPIDEMENT CONTACT AVEC VOUS.

Nom-Prénom :

Adresse:.....

PortableEmail

Profession centre d'intérêt ou de compétence

Vous connaître nous intéresse, contactez-nous à l'adresse suivante : projet@pcf.fr

Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont déjà contactés.

Par HARMUT ROSA*

Accélération sociale ou pétrification de la société

L'expérience majeure de la modernité est celle de l'accélération. Nous le savons, nous le sentons : dans la modernité, « tout devient toujours plus rapide ». Or le temps a longtemps été négligé dans les analyses des sciences sociales sur la modernité au XX^e siècle. La sociologie s'est principalement intéressée à des questions de rationalisation, d'individualisation, etc. C'est cette lacune qu'Harmut Rosa tente de combler avec son ouvrage, *Accélération*.

Harmut Rosa nous présente deux diagnostics de l'époque, celui d'une accélération sociale et celui d'une pétrification de la société, deux approches qui ne semblent contradictoires qu'à première vue. Nous publions ci-dessous quelques extraits de son livre⁽¹⁾.

30

* Harmut Rosa est né en 1965, il appartient à la quatrième génération de la « théorie critique » allemande, projet d'articulation du marxisme, de la philosophie et des sciences sociales.

Le sentiment de tout observateur que sa propre époque est d'une certaine manière « détraquée, son regard critique repérant presque inévitablement les symptômes d'une « période de crise », n'est certainement pas nouveau, l'histoire culturelle a montré qu'il est constitutif de toutes les tentatives de définir une époque. Cependant, une nouvelle expérience apparaît à l'horizon de la modernité, comme l'a montré R. Roselleck dans plusieurs de ses ouvrages : le sentiment voire la conviction intime, que c'est le temps lui-même qui s'est détraqué⁴⁵ et que la persistance de la crise est ainsi le résultat d'une crise du temps.

De ce point de vue, les observateurs de la modernité sont d'accord sur le type

de transformation qu'a connu le temps, même s'ils sont loin d'être unanimes quant à l'évaluation du phénomène : depuis environ 1750 (soit l'époque qualifiée de *Sattelzeit* - littéralement le « seuil d'une époque »), donc bien avant le début de la révolution industrielle, et avant la Révolution française, paraissent à un rythme toujours plus soutenu des témoignages trahissant la plupart du temps un grand désarroi - qui expriment le sentiment d'une gigantesque accélération du temps et de l'histoire. Ce sentiment se renforce encore tout particulièrement avec l'apparition du chemin de fer, pour venir au cours de la révolution industrielle, se nourrir d'une multiplicité d'expériences pratiques et quotidiennes. La suite de l'histoire de la modernité voit apparaître des vagues successives de nouveaux diagnostics qui constatent l'accélération du rythme (de la vie, du monde, de la société, de l'histoire - et jusqu'au temps lui-même), si bien que P. Conrad, dans son volumineux ouvrage *Modern*

Times, Modern Places, peut faire ce constat tranchant : « Ce qui est en cause quand on parle de modernité, c'est l'accélération du temps ».

Cependant, l'expérience fondamentale caractéristique de la modernité dans toutes ses phases, celle que « tout va de plus en plus vite », que tout serait pris dans un mouvement permanent, et que le futur, par conséquent, serait totalement ouvert, incertain et désormais impossible à prévoir à partir du passé et du présent, ne caractérise qu'un aspect de la grande majorité des analyses critiques contemporaines du temps. En parallèle s'est développée une autre analyse sociologique, diamétralement opposée, qui avait déjà été formulée par M. Weber et A. Kojève et qui s'était maintenue sous forme de « sous-texte » de la période moderne dès l'origine. Cette analyse, qui n'a gagné du terrain que dans la phase développée de la modernité et qui s'est renforcée vers la fin du XX^e siècle, rejoignait alors apparemment la réalité de l'expérience

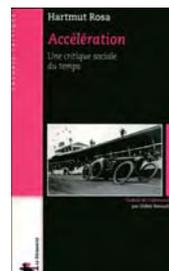


de la grande majorité des contemporains. Il s'agit ici de l'expérience d'une « cristallisation » culturelle et structurelle de sa propre époque, perçue comme une « cage d'acier » immobile, dans laquelle rien d'essentiel ne se transforme et où rien de neuf ne peut plus se produire. De ce point de vue sur la société moderne, l'époque vécue se caractériserait précisément par la fin de tout mouvement : les énergies utopiques s'épuisent, parce que toutes les possibilités de l'esprit et des idées semblent avoir déjà été exploitées, et un pesant ennui vide de tout événement menace de s'installer. Cette thèse est bien sûr formulée de la manière la plus prégnante dans les discours sur la posthistoire et dans l'ouvrage de F. Fukuyama sur la « fin de l'histoire », mais elle est également présente dans les définitions négatives de l'époque, comme une période d'« après », du « post- » et de la « fin de » - fin de la raison, du sujet, des valeurs, de l'éducation, des récits, de la politique, de l'histoire, etc. Ces diagnostics récents ne sont nouveaux que dans la mesure où, par comparaison avec des tentatives précédentes, ils semblent bancals ou « amputés » : ce sont des constats d'une époque de bouleversements, mais privés de la perspective d'un « renouveau culturel » et, par conséquent, de celle d'un enchaînement cohérent du passé, du présent et du futur. Ces deux diagnostics de l'époque, celui

d'une accélération, sociale et celui d'une pétrification de la société, ne semblent contradictoires qu'à première vue. Dans la métaphore parlante de « l'immobilité fulgurante » que nous devons à P. Virilio, les deux perspectives s'assemblent dans le diagnostic d'une posthistoire dans laquelle le déchaînement de l'histoire événementielle masque à grand-peine l'immobilité des idées et des « structures profondes ». La complémentarité de ces expériences critiques du temps n'est pas seulement une construction universitaire coupée du monde, mais elle s'exprime puissamment dans la culture des sociétés modernes. On peut observer cette structure fondamentalement paradoxale du temps de la modernité, et a fortiori de celui de la postmodernité, non seulement au niveau du temps de l'histoire, mais également à celui du temps de l'existence individuelle et de la vie quotidienne. L'histoire de la modernité est ainsi émaillée de plaintes récurrentes à propos de l'élévation du rythme de vie, d'un rythme de vie de plus en plus frénétique, auquel on attribue toutes sortes de propriétés pathogènes, source d'hyperexcitabilité et de surmenage. Il est intéressant de constater qu'elles sont constamment assorties d'un « sous texte » inverse qui déplore, lui, l'ennui de la vie moderne, vide d'évènements - l'ennui devient un mot d'ordre précisément à un moment où, lors de la révolution industrielle, la vitesse augmente « dans tous les regis-

tres de l'expérience humaine ». Cela s'accompagne du sentiment que la vie « file » de plus en plus vite, malgré l'augmentation constante de l'espérance de vie dans les sociétés occidentales. L'expérience du « temps immobile » prend la forme pathologique de la dépression clinique, dont nombre de psychologues font l'hypothèse qu'elle est une réaction à des contraintes d'accélération excessives que le sujet n'est pas en mesure de supporter. De nombreuses enquêtes indiquent que les pathologies dépressives sont de plus en plus répandues dans les sociétés modernes. ■

1) Avec l'aimable autorisation des Editions La Découverte
Harmut Rosa, Accélération - Une critique sociale du temps, traduit de l'allemand par Didier Renault, Éditions La Découverte, Paris 2010.
www.editionsladecouverte.fr.



Copyright : ISBN 978-2-7071-5482-8
En application des articles L.122.10 à L.122.12 du code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

PAR GÉRARD CHOUTEAU*

Nanotechnologies : cauchemar de la techno-science ou espoir pour l'humanité ?

Un millimètre, c'est une longueur qui évoque quelque chose, nous l'avons appris à l'école. Un micromètre, c'est encore accessible à notre entendement : un cheveu a un diamètre de 50 à 100 microns. Mais un nanomètre ? C'est un milliardième de mètre. Difficile d'imaginer un objet ayant des dimensions de quelques nanomètres. Ce sont pourtant de tels objets que les nanotechnologies et les nanosciences fabriquent et manipulent.

32

GÉRARD CHOUTEAU

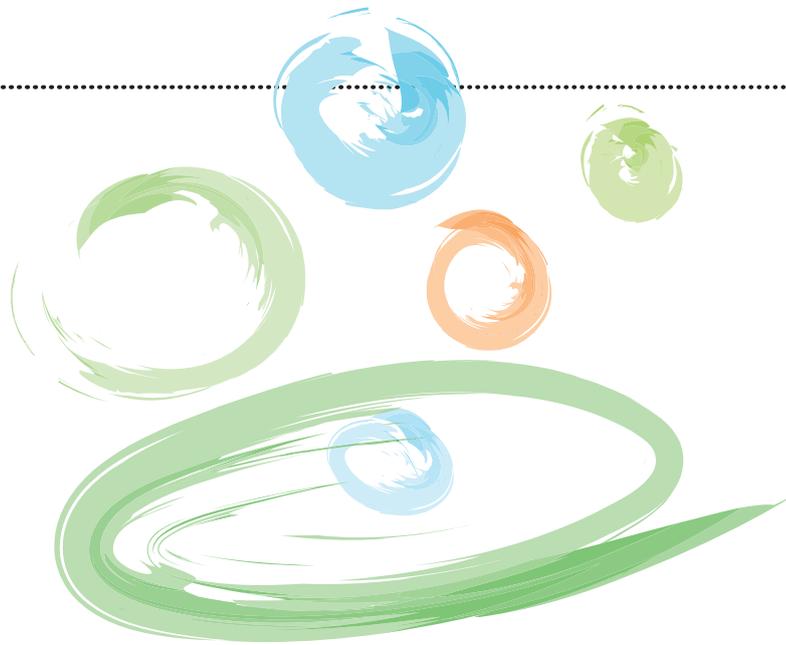
est physicien, membre de
la Commission Recherche
Enseignement supérieur

Ces objets ont atteint une limite où il est possible de compter les atomes qui les composent. Si un cube de silicium de 1 mm de côté contient cinquante milliards de milliards d'atomes, un cube de 10 nanomètres de côté n'en contient plus que 50 000. **En réalité, cette affaire des nano-objets ne date pas d'aujourd'hui.** Déjà les égyptiens de l'Antiquité savaient inclure dans leurs céramiques des nanoparticules métalliques, de taille bien contrôlée, pour obtenir des pigments colorés (le fameux bleu d'Égypte). Les gaulois savaient par martelage introduire des défauts de structure à l'échelle de quelques

atomes dans le bronze de leur glaive pour le rendre résistant aux chocs.

Les chimistes quant à eux, notamment les spécialistes de chimie organique et moléculaire savent construire depuis fort longtemps des molécules complexes aux propriétés contrôlées, objets nanométriques s'il en est, « brique » par « brique » (voir les travaux du prix Nobel de Chimie 1987, Jean-Marie Lehn, par exemple), sans avoir recours à des moyens techniques coûteux, comme ceux de la microélectronique, loin de là. Citons également les nanotubes de carbone, d'un diamètre d'une dizaine de nanomètres, formés d'une ou deux couches monoatomiques de graphite, enroulées sur elles-mêmes, couramment utilisés dans les matériaux composites.

C'est, cependant, le développement impétueux des techniques liées à l'industrie de la microélectronique qui est à l'origine de l'irruption des nanotech-



nologies sur le devant de la scène.

Pour s'en convaincre, il suffit de se souvenir qu'en 1975, on gravait des traits de 10 microns de largeur dans les puces électroniques et qu'aujourd'hui on en est à 22 nanomètres, soit 450 fois moins. Une autre avancée considérable a été l'invention de deux outils exceptionnels, eux aussi couronnés par l'attribution d'un prix Nobel en 1986, le microscope à effet tunnel et le microscope à force atomique, qui, non seulement permettent des observations à l'échelle atomique, mais rendent possible la manipulation d'atomes un par un dans des opérations de routine. La prédiction qu'énonça en 1959 le physicien Richard Feynman, encore un Nobel, selon laquelle « on pourra un jour écrire l'intégralité de l'Encyclopædia Britannica sur une tête d'épingle » est en train de se réaliser.

Si la définition même des nanotechnologies fait encore l'objet de débats, pas seulement sémantiques, si l'on a parfois tendance à étendre le terme nanotechnologies à des objets qui sont plutôt micrométriques, (question de mode !), il n'en est pas moins vrai que leur développement paraît irréversible. Pas de mois sans l'annonce de réalisations étonnantes. On sait fabriquer des engrenages ou des moteurs moléculaires. Les physiciens conçoivent des objets étranges : boîtes ou fils quantiques contenant un nombre contrôlé... d'électrons. Nul doute que dans les décennies à venir on saura élaborer des rétines artificielles et guérir certaines cécités. On peut, dès aujourd'hui par implantations de micro-électrodes dans des régions déterminées du cerveau, actionner des prothèses de membres par la pensée. La récente création

d'une cellule contrôlée par un ADN artificiel ouvre la voie à la création de cellules répondant à des besoins spécifiques.

Le champ d'application des nanotechnologies semble donc illimité. Si illimité que certains n'hésitent pas à construire des programmes démiurgiques tel que « Façonner le monde atome par atome », objectif incroyablement ambitieux (sic) affiché par les promoteurs américains de la « National Nanoinitiative », mis en lumière par Bernadette Bensaude-Vincent dans son ouvrage *Les vertiges de la techno-science*. La physicienne Hélène Langevin-Joliot dans ses travaux récents a montré comment au travers du concept de techno-science on tend à brouiller les frontières entre recherche fondamentale et appliquée, recherche et management. **Le marché mondial que représentent les nanotechnologies pourrait être de 1000 milliards de dollars vers 2015. On est là au cœur des questionnements éthiques et sociétaux que pose aujourd'hui le développement des connaissances et des sciences.**

Les méthodologies sont bousculées par les approches nouvelles. Les équipes sont de plus en plus transversales et interdisciplinaires, regroupant physiciens, biologistes, mathématiciens, informaticiens, neurologues etc... Par ailleurs, la démarche classique « du haut vers le bas », c'est à dire de la recherche fondamentale vers l'application et le développement se trouve souvent inversée. Du fait de la nature microscopique des objets élaborés, c'est à la physique quantique qu'il faut faire appel. Mais les êtres quantiques sont étranges, à la fois corpuscules et

ondes, doués d'ubiquité, gouvernés par des lois probabilistes, ils ne se connectent pas facilement au monde extérieur. Il y a donc une forte exigence de recherche fondamentale, dans une démarche inédite « du bas vers le haut » pour mieux comprendre le comportement de ces nouveaux objets. Dans ce domaine, il vaut mieux parler de nanoscience, plutôt que de nanotechnologie. **Cette exigence de recherche fondamentale dans une démarche transversale coopérative est en contradiction frontale avec la politique que le gouvernement tente de mettre en œuvre.** Politique entièrement axée sur le transfert des connaissances pour accroître le profit des entreprises.

Le problème des rapports entre science et société n'est pas nouveau. Ce qui est nouveau c'est que les conséquences des résultats de la recherche se font sentir dans des délais de plus en plus courts et ont des impacts sociétaux lourds. Il faut aller au-delà des peurs, toujours irrationnelles et souvent fantasmées, que suscitent les risques (réels) des avancées scientifiques. À la question : « la science pour quoi faire et pour qui ? » on ne peut répondre que par une exigence forte de démocratie, de transparence et de maîtrise publique des résultats de la science. La dialectique complexe des rapports entre scientifiques, industriels, politiques et citoyens est à inventer. Elle ouvre un champ d'expérimentation sociale tout aussi exaltant que les perspectives offertes par le nanomonde. ■

LES RESPONSABLES THÉMATIQUES



Patrice Bessac
Responsable national du Projet
projet@pcf.fr



Stéphane Bonnery
Formation/Savoirs, éducation
recherche
stephane.bonnery@wanadoo.fr



Nicolas Bonnet
Sport
nbonnet@pcf.fr



Hervé Bramy
Ecologie
hbramycg93@wanadoo.fr



Ian Brossat
Sécurité
ian.brossat@paris.fr



Laurence Cohen
Droits des femmes/Féminisme
cohenperdrix@gmail.com



Xavier Compain
Agriculture/Pêche
jyoudom@pcf.fr
ssimonin@pcf.fr



Olivier Dartigolles
Europe
odartigolles@pcf.fr



Yves Dimicoli
Economie Finances
ydimicoli@pcf.fr



Jacques Fath
Relations internationales,
paix et désarmement
jfath@pcf.fr



Olivier Gebhurer
Enseignement supérieur
et recherches
olivier.gebhurer@wanadoo.fr



Jean-Luc Gibelin
Santé Protection sociale
jean-luc.gibelin@orange.fr



Isabelle De Almeida
Jeunesse
isabelle.dealmeida@numericble.fr



Fabienne Haloui
Lutte contre racisme,
antisémitisme et discriminations
fabienne.haloui@orange.fr



Alain Hayot
Culture
ahayot@pcf.fr ou
ahayot@regionpaca.fr



Valérie Goncalves
Energie
val.goncalves@free.fr



Jean-Louis Le Moing
Dom-tom
jllemoing@pcf.fr



Danièle Lebaïl
Services Publics et solidarités
d.lebaïlcoquet@wanadoo.fr



Isabelle Lorand
Libertés et droits de la personne
liberte@pcf.fr



Sylvie Mayer
Economie sociale et solidaire
mayersy@wanadoo.fr



Catherine Peyge
Droit à la ville, logement
catherine.peyge@ville-bobigny.fr



Gérard Mazet
Transports
gmazet@pcf.fr



Eliane Assassi
Quartiers populaires et libertés
elianeassassi.contact@gmail.com



Richard Sanchez
LGBT
rsanchez@pcf.fr



Véronique Sandoval
Travail
vsandoval@espaces-marx.org



Jean-François Téaldi
Droit à l'information
jean-francois.tealdi@france3.fr



Nicole Borvo
Institutions, démocratie, justice
m.dagorn@assistants.senateurs.fr



Jean-Marc Coppola
Réforme des collectivités locales
jmcoppola@regionpaca.fr



Jérôme Relinger
Révolution numérique
et société de la connaissance
jrelinger@pcf.fr

Liste publiée dans *CommunisteS*
du 22 septembre 2010

L'ÉQUIPE DE LA REVUE



Patrice Bessac
Responsable
de la Revue



Cécile Jacquet
Secrétaire
générale



Jean-Marie Doussin
Collaborateur



Noëlle Mansoux
Secrétaire
de rédaction



Gérard Streiff
Combat d'idées



Marine Roussillon
Pages critiques



Alain Vermeersch
Revue de livres



Frédo Coyère
Maquette et
graphisme

COMITÉ DU PROJET ÉLU AU CONSEIL NATIONAL DU 9 SEPTEMBRE 2010 : Patrice Bessac - responsable ; Patrick Le Hyaric ; Francis Wurtz
Michel Laurent ; Patrice Cohen-Seat ; Isabelle Lorand ; Laurence Cohen ; Catherine Peyge ; Marine Roussillon ; Nicole Borvo ; Alain Hayot ; Yves Dimicoli
Alain Obadia ; Daniel Cirera ; André Chassaingne.